



> PRO  
JET  
D'ÉTA  
BLISSE  
MENT

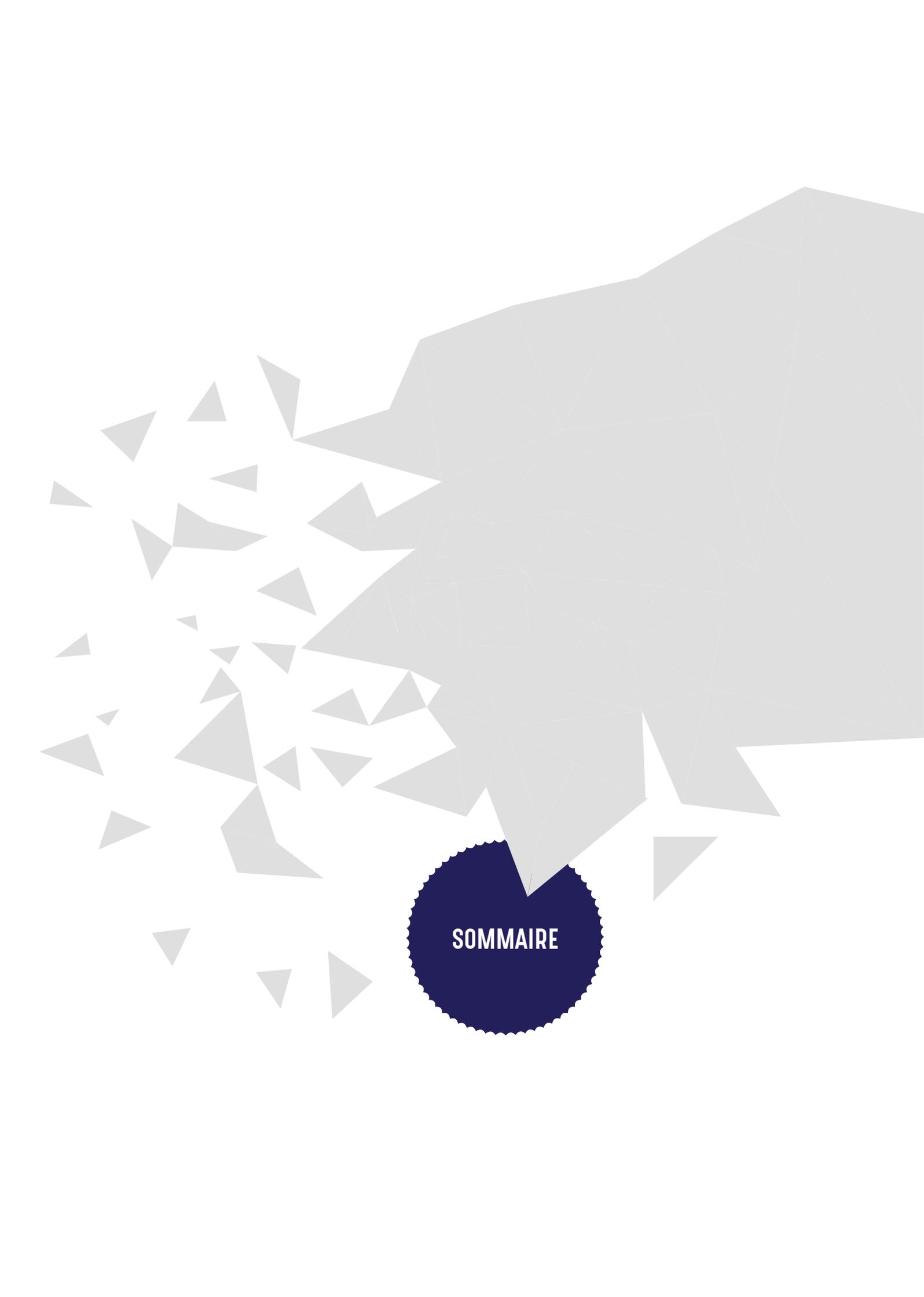
20<sup>18</sup>  
21

LE CONSERVATOIRE : UN CENTRE DE RESSOURCES POUR LES PRATIQUES MUSICALES ET D'ANIMATION DE LA VIE CULTURELLE DU TERRITOIRE

**CONSERVATOIRE DE MUSIQUE**  
A RAYONNEMENT INTERCOMMUNAL PAYS D'APT LUBERON



AVENUE PHILIPPE DE GIRARD  
84400 APT - 04 90 75 36 01  
conservatoire@paysapt-luberon.fr  
[www.conservatoiredemusiquepaysaptluberon.fr](http://www.conservatoiredemusiquepaysaptluberon.fr)



**SOMMAIRE**

**> Introduction** **pages 3 à 4**

---

**> Contexte socio-économique et culturel du Pays d'Apt Luberon** **pages 5 à 8**

---

1. Tendances démographiques et économiques
2. Mobilité et qualité environnementale
3. Patrimoine et vie culturelle.

**> Présentation et analyse de l'existant** **pages 9 à 22**

---

4. Le Conservatoire et ses missions.
5. Spécificités de l'établissement
6. Organisation, gouvernance, gestion et moyens du service.
7. Partenariat et coopération.

**> Un bilan d'activité encourageant.** **pages 23 à 33**

---

8. Les chiffres de l'action pédagogique.
9. L'action culturelle.
10. Opération d'investissement.

**> Etapes et préconisation du projet d'établissement 2018-2021** **pages 34 à 54**

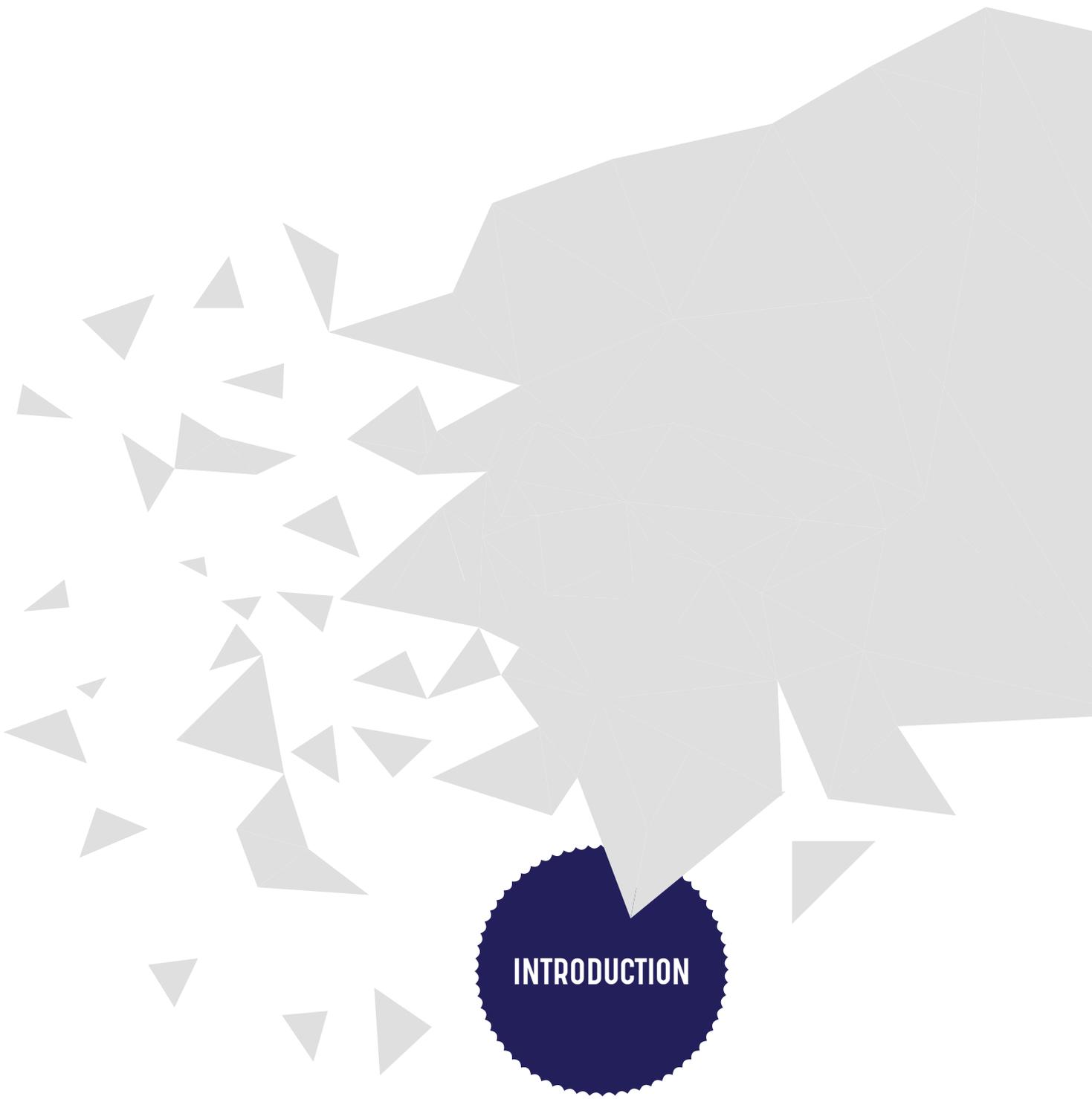
---

11. Un changement de paradigme.
12. Les enjeux de l'enseignement artistique.
13. Les cinq axes du projet d'établissement 2018-2022.
14. Les actions de préfiguration 2017/2018.
15. Les dix fiches projets.
16. Exemples d'actions pluriannuelles.
17. Les préconisations.
18. Stratégie et plan de financement

**> Conclusion** **page 55**

---

**> Annexes**



**INTRODUCTION**

Dans une démarche d'innovation pédagogique et d'excellence artistique, le Conservatoire Intercommunal de Musique (CRI), à la veille du renouvellement de son classement par les services de l'Etat, élabore son nouveau projet d'établissement pour les trois prochaines années (2018-2021).

Ce projet puise son originalité dans le contexte social, économique, culturel et environnemental du Pays d'Apt Luberon. Il vise - au travers d'actions pédagogiques et artistiques nouvelles - à compenser certaines des faiblesses ou absences que souligne une étude que nous avons menée en 2015 dans le domaine de l'enseignement artistique et de la diffusion, à propos du rôle et des missions du Conservatoire. L'objet de ce nouveau projet d'établissement est également celui d'inscrire le développement du CRI dans la dynamique des politiques culturelles publiques afin de répondre localement aux enjeux de la culture dans la société actuelle.

Dans cette démarche, les nouvelles orientations du gouvernement en matière de politique culturelle, ainsi que d'autres préconisations du Ministère de la Culture et de la Communication en matière d'Éducation Artistique et Culturelle (EAC), constituent le cadre réglementaire de ce document (voir corpus réglementaire en annexe 1).

Le projet d'établissement que nous présentons aujourd'hui est le fruit d'un long travail de concertation au sein de l'équipe éducative du Conservatoire, mais également le résultat d'échanges avec les parents d'élèves, les élèves eux-mêmes et certains de nos partenaires. Dès les premières étapes de son élaboration, la méthode adoptée a été celle de la consultation et de la collaboration - au sens d'une participation active de l'équipe pédagogique, administrative et technique du Conservatoire au choix des orientations et stratégies de développement possibles pour la structure. Chacune des phases importantes de ce travail a été présentée à des assemblées consultatives ou décisionnaires et validée par leurs représentants.

La phase « diagnostic », entamée au cours de l'année scolaire 2016/2017, s'est achevée au printemps de l'année suivante.

Pour mener à bien cette phase préparatoire à l'élaboration du projet, nous nous sommes appuyés sur les résultats de l'étude déjà citée. Cette enquête, conduite par le Directeur du Conservatoire et réalisée à l'échelle du Pays d'Apt Luberon, a permis de mesurer la réalité de l'activité musicale locale dans le champ des pratiques amateurs, d'en évaluer les forces et les faiblesses, et de saisir la qualité et l'importance de la relation qui, au fil du temps, s'est établie entre le CRI et la diversité des publics qui constitue la richesse de cette vie musicale.

Ce premier niveau d'analyse s'est, au cours des débats, enrichi de réflexions nouvelles qui ont conduit l'équipe à fixer les grandes orientations de l'établissement et à définir cinq axes d'amélioration et de développement pour le conservatoire. Cette première étape dans le processus d'élaboration de notre projet d'établissement s'est achevée le 13 décembre 2016 avec la validation de ces cinq axes par les membres de la commission culturelle de la CCPAL.

A la suite, l'année 2017 a vu la réalisation d'une série d'actions de préfiguration pour chacun des axes du projet à venir. Toutes ces actions, que nous détaillerons plus loin, ont permis de mesurer les capacités de notre établissement à répondre aux nouvelles attentes de la société en matière d'enseignement et d'éducation artistique et culturelle, puis d'en évaluer l'impact démocratique concernant l'accès et la participation du public. Au terme de ces projets, le Conservatoire est alors apparu comme un acteur essentiel de l'éducation artistique culturelle (EAC), en ce sens qu'il joue au sein de son environnement un rôle fédérateur entre les différents acteurs socio-culturels et éducatifs concernés.

Toutefois, cette deuxième phase expérimentale a également révélé les limites de notre organisation du point de vue de la planification et de la conduite de projets, des parcours pédagogiques, de l'évaluation, de la communication, mais aussi des moyens humains et techniques pour la coordination d'actions d'envergure. C'est pourquoi, dans le prolongement de ces actions, ont été programmées plusieurs journées de concertation entre les agents du pôle d'enseignement et ceux du pôle administratif et technique du Conservatoire ; ce fut un temps nécessaire entre collègues pour identifier, nommer, analyser, classer et prioriser ces difficultés.

Le résultat de ce travail collaboratif s'est traduit par la production de dix « fiches projets » comme autant de pistes de réponses aux questions posées. A la suite, ces fiches ont été regroupées autour de trois thématiques : la communication, les cursus d'études et l'ouverture à de nouveaux publics.

Pour mener à bien ce travail collaboratif, le Conservatoire a fait appel aux compétences du cabinet « Direct Azimut », spécialisé dans la conduite des équipes et des entreprises en gestion de projets. Le résultat de ce travail a été présenté au conseil d'établissement du Conservatoire le 27 juin 2018, et validé par l'ensemble de ses membres.

Parallèlement, le Conservatoire a poursuivi son activité tout en prenant en considération le changement de paradigme souhaité par nos tutelles en matière d'Art et de Culture, ouvrant ainsi dans son domaine un espace d'expression individuel et collectif plus participatif, dans lequel chaque élève ait la possibilité de vivre l'expérience sensible de la musique dans un rapport à l'autre mais aussi dans l'exploration de ses propres ressources créatrices.

En effet, par cette approche plus sociale et citoyenne de la musique, le Conservatoire souhaite s'éloigner du mode « consommation » de l'offre culturelle, pour encourager un type de comportement individuel plus responsable, où chacun puisse prendre une part active dans le choix, la construction, la mise en œuvre et l'évaluation de projets, et ceci selon un programme d'activités pensées avec les habitants.

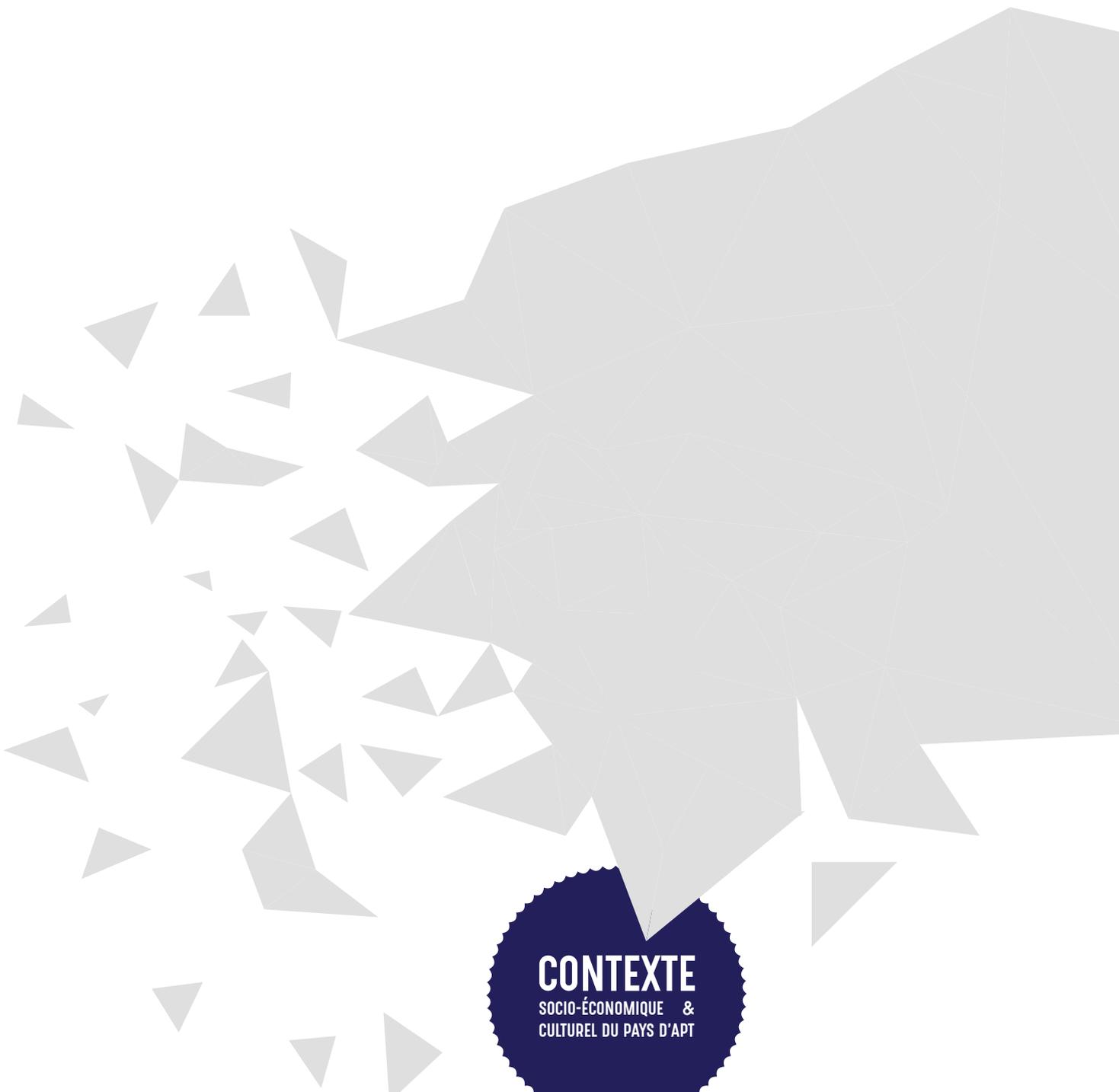
Ainsi, tout au long de sa formation, chacun de nos élèves aura la possibilité d'enrichir son parcours d'expériences musicales qui successivement contribueront à son individuation. Ce point de vue pragmatique de l'enseignement artistique accompagne l'enfant sur la voie de l'émancipation, et facilitera son intégration dans le monde des adultes de demain.

Enfin, dans le cadre fixé par les lois récentes – LCAP du 7 juillet 2016 et NOTRe du 7 août 2015 – qui, en termes de promotion de la diversité culturelle et d'élargissement de l'accès à l'offre culturelle, interpellent l'ensemble des collectivités sur leur responsabilité et leur obligation à exercer conjointement cette mission dans le respect des droits culturels, le Conservatoire, au fait de la réalité de notre bassin économique, ne pouvait se passer d'une réflexion sur la stratégie financière à développer pour mettre en œuvre son programme d'actions pour les trois prochaines années.

Dans le contexte sociétal dégradé que nous traversons, où l'urgence démocratique en appelle à une appropriation de la culture par le plus grand nombre, la planification pluriannuelle d'actions ou d'opérations d'envergure n'en demeure pas moins difficile, compte tenu du reste à charge que celles-ci représentent sur l'équilibre précaire des finances publiques.

En effet, freinée dans son élan par les aléas politiques en matière de dotations - que peinent à compenser ses propres ressources - la Communauté des communes du Pays d'Apt Luberon s'est engagée, au travers de ses statuts, à répondre aux besoins de la population par une stratégie de coopération intercommunale au sein de laquelle « solidarité » entre les communes et « mutualisation » des moyens constituent deux des quatre lignes de force de cette politique. C'est dans cet esprit de coopération, de mutualisation et d'entraide que le Conservatoire Intercommunal de Musique avec toute son équipe envisage de mettre en œuvre son projet d'établissement pour les trois prochaines années. En faisant le choix d'inscrire la collaboration et le partage de compétences ou de moyens comme éléments fondamentaux de sa stratégie de développement, le conservatoire vise à optimiser ses compétences et à situer son action aux côtés des acteurs de la vie culturelle locale, au service d'une dynamique commune et cohérente d'innovation, d'invention et de créativité dans le domaine qui nous concerne.

En ce sens, ce projet d'établissement a pour ambition, à l'horizon 2021, de transformer le Conservatoire en un centre de ressources pour les pratiques musicales et d'animation de la vie culturelle, abandonnant ainsi le modèle originel des années Landowski pour s'adapter au temps présent et répondre aux attentes de chacun en matière d'enseignement, d'éducation et de pratique musicale, et contribuer ainsi à l'attractivité du territoire.



# CONTEXTE

SOCIO-ÉCONOMIQUE &  
CULTUREL DU PAYS D'APT

Créée en 2014 (après la fusion au 1er janvier de la même année de la Communauté de Communes du Pays d'Apt et du Pont Julien et l'adhésion des communes de Buoux et de Joucas), la **Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon (CCPAL)**, implantée au cœur du Parc Naturel Régional, couvre un territoire de vingt-cinq communes.

## 1.1. Tendances démographiques et économiques

### 1.1.1. Sur le plan démographique :

- **Situé en zone rurale**, ce bassin de vie compte une population d'environ 30 000 habitants, pour une densité moyenne de 47 habitants au km<sup>2</sup> (159,5 h/km<sup>2</sup> pour la Région Paca)<sup>2</sup>.
- **Une croissance démographique qui reste positive** : Apt compte parmi les rares villes-centres de Vaucluse à présenter un solde migratoire très positif (1,53%/an) sur la dernière période.
- **Une population vieillissante** : ce phénomène structurel est marqué sur le SCOT du Pays d'Apt Luberon ; les plus de 60 ans représentent près du tiers de la population.
- **Des revenus globalement faibles** : on constate une concentration des ménages précaires sur Apt. Cette faiblesse des revenus pèse sur l'accès au logement locatif comme en accession. Ce constat est d'autant plus alarmant que le territoire attire de nombreux résidents secondaires avec des moyens financiers élevés.

Une situation qui se vérifie au niveau des établissements scolaires : en effet, depuis plusieurs années, la chute programmée des effectifs entraîne des fermetures de classes dans les écoles primaires et collèges du territoire.

- **Cette tendance démographique se vérifie également dans les effectifs du conservatoire de musique.**
  - Si globalement la demande du public pour la pratique de la musique est croissante, la proportion d'élèves adultes dans notre établissement atteint 34 %. Un niveau supérieur à la moyenne nationale qui se situe à 20 %, selon la Direction Générale de la Création Artistique (enquête réalisée en 2012<sup>3</sup>).

### 1.1.2. En termes économiques :

- Un taux de chômage moins élevé qu'ailleurs, qui augmente toutefois, mais de manière moins marquée :
  - 75% de la population active occupée est répartie en trois catégories : employés, ouvriers et professions intermédiaires. On constate une surreprésentation des artisans et agriculteurs par rapport au Vaucluse et la région PACA, alors que les cadres et professions intermédiaires sont au contraire en sous-représentation.
  - Une évolution de l'emploi globalement positive (plus rapide qu'ailleurs), notamment sur la ville-centre et contrairement à de nombreux territoires de Vaucluse.

<sup>1</sup> Scot du Pays d'Apt Luberon (arrêté le 06/09/2018), <https://www.paysapt-luberon.fr/>

<sup>2</sup> INSEE, « Comparateur de territoire », <https://www.insee.fr/fr/statistiques>

<sup>3</sup> MCC/DGCA, « Regards sur l'accueil des amateurs adultes dans les conservatoires », enquête réalisée en 2012. [www.culture.gouv.fr/.../Regards-sur-l-accueil-des-amateurs-adultes-dans-les-conservatoire...](http://www.culture.gouv.fr/.../Regards-sur-l-accueil-des-amateurs-adultes-dans-les-conservatoire...)

## 1.2. Mobilité et qualité environnementale.

### 1.2.1. En termes de mobilité :

- Une offre de transports en commun sur la Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon essentiellement assurée par le réseau *Trans' Vaucluse* ; un réseau de transport essentiellement fréquenté par les scolaires et peu adapté aux actifs.
- Des mobilités marquées par l'usage de la voiture (80 % des actifs résidents).

En d'autres termes, le faible développement du réseau de transport - en dehors des lignes scolaires - limite considérablement l'autonomie des enfants et adolescents pour la pratique d'activités culturelles extra-scolaires car de fait, tous ces jeunes sont tributaires de la disponibilité des adultes. Une situation qui, cumulée à celle de l'éloignement géographique des villes et communautés d'agglomérations importantes de la région, limite l'accès à l'offre culturelle pour une grande majorité de la population locale.

- **Une contrainte que le Conservatoire doit prendre en considération dans l'organisation de ses activités en direction de ce public.**
  - L'organisation familiale des déplacements autour des activités périscolaires de l'enfant (organisation, disponibilité des adultes, fatigue, coût, etc.) représente la première cause d'abandon d'activités musicales extra-scolaires<sup>4</sup>.

### 1.2.2. Un contexte environnemental de qualité :

Le territoire du Pays d'Apt Luberon abrite des paysages naturels, agricoles et urbains emblématiques de grande qualité qui participent à l'attractivité économique, touristique et résidentielle du territoire et fondent son identité et sa renommée.

Le Pays d'Apt Luberon s'illustre également par des espaces naturels riches et reconnus qui abritent une grande diversité d'espèces faunistiques et floristiques. Un environnement reconnu comme exceptionnel au niveau national et européen.

## 1.3. Patrimoine et vie culturelle :

### 1.3.1. Patrimoine architectural et sites ocriers :

Le territoire dispose d'un patrimoine architectural et environnemental riche et diversifié qui couvre l'ensemble des périodes du développement de l'humanité : vestiges de l'antiquité, églises romanes, châteaux et villages du Moyen-Âge, bories, etc. Il a été marqué, plus récemment, par son histoire industrielle - avec notamment une exploitation des sites ocriers qui, tout au long du XIX<sup>ème</sup> siècle et jusqu'à la première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle, a sculpté les paysages ; ces massifs d'ocre ont été nommés « Destination Européenne d'Excellence<sup>5</sup> » en 2017. Dans cette démarche, le territoire, depuis 2009, se mobilise autour de l'Opération Grand Site (OGS) pour la valorisation de ce patrimoine et l'obtention d'un label.

<sup>4</sup> Bilan d'activité du Conservatoire Intercommunal de Musique Pays d'Apt Luberon 2018.

<sup>5</sup> Le concours EDEN (« *European Destinations of Excellence* », édition 2017, [eden.france.fr/page/le-label-eden/](http://eden.france.fr/page/le-label-eden/))

### **1.3.2. Création, diffusion et spectacle vivant :**

Par ailleurs, la culture - en termes de création, de diffusion et d'action auprès des publics défavorisés - est également bien implantée sur ce versant du Luberon. Tout au long de l'année, artistes, compagnies (musique, danse, théâtre et arts du cirque) et festivals proposent une offre culturelle de qualité.

Une grande diversité de courants esthétiques s'y manifeste, mêlant l'innovation et la création à des formes plus académiques. Parmi ces rendez-vous publics, nous citerons quelques-uns des plus emblématiques ou des plus récents : le Festival des Cinémas d'Afrique – Le Son des Pierres – le Vélo-Théâtre et son festival Greli-Grelo pour le jeune public – le Festival International des Quatuors à Cordes – Luberon Music Festival (scène actuelle) – Les Tréteaux de Nuit – Insane Festival (électro-pop) – le Festival de la Tuilière (Tremplin rock) - Les Musicales du Luberon – ZICZAC Festival (public jeune) - Culture et Orgues en Pays d'Apt, et bien d'autres...

Toute cette activité artistique est représentative d'un environnement culturel dans lequel le Conservatoire développe son projet.

### **1.3.3. Equipements culturels de diffusion :**

Etonnamment, le Pays d'Apt Luberon ne dispose pas d'équipement culturel de diffusion suffisamment dimensionné pour accueillir toute cette vitalité musicale. Hormis certains espaces de plein air comme le site des mines de Bruoux, l'espace de loisirs de Villars ou encore quelques théâtres de verdure, le territoire ne dispose pas d'espace culturel public adapté aux pratiques artistiques pluridisciplinaires actuelles. Bien que correctement équipée, la salle des fêtes d'Apt, aux dimensions scéniques très modestes, n'est pas en capacité de répondre aux exigences du spectacle vivant dans sa diversité.

Privée d'un plateau technique adapté, la vie culturelle et artistique s'est organisée autour d'espaces de diffusion modestes, cultivant un esprit de coopération entre les équipes pour compenser la faiblesse des moyens présents. Ce fonctionnement connaît toutefois ses limites et demeure un obstacle réel à la création de projets pluridisciplinaires et à l'accueil de formations importantes de type orchestre symphonique, ballet, spectacles visuels, cirque moderne et bien d'autres...

### **1.3.4. Pratique, enseignement et éducation artistique : un état des lieux de la pratique musicale amateur.**

**En termes d'enseignement, d'éducation et de pratique artistique, l'enquête de terrain** que nous avons réalisée sur ce territoire en 2015<sup>6</sup>, d'une part, révélé la richesse et la diversité de l'activité musicale amateur présente et, d'autre part, permis de mesurer à quel point le Conservatoire est un outil essentiel au maintien de cette activité ainsi qu'à son développement :

#### **➤ Une activité musicale dynamique, assez diversifiée et représentée sur l'ensemble des communes :**

- Près de 60 formations musicales identifiées.
- Six profils de musicien.ne.s rencontrés : fanfare de rue (18%) ; musique actuelles (33%) ; chorales (8%) ; musiques traditionnelles (13 %) ; ensembles classiques (12 %) ; musicien.ne.s seul.e.s indéterminé.e.s ( 16 %).
- L'émergence de nouveaux modes d'expression, liée à l'utilisation du numérique.

---

<sup>6</sup> Michel REY, « Pratique amateur et conservatoire : un état des lieux du macrocosme au microcosme ! », in *L'accompagnement des pratiques musicales en amateur : une voie nouvelle pour le conservatoire !* - Une recherche action menée dans le cadre d'un travail universitaire en Master 2 « Théorie et pratique des arts », sous la direction de Bernard MAAREK, Aix-Marseille Université – Pôle et Arts, Département des Arts, Musique et Sciences de la Musique, 2016.

- Un engouement croissant des adultes pour la pratique de la musique : près de 30 % des adultes fréquentent le conservatoire. C'est plus que la moyenne nationale qui se situe à 25%, selon la dernière étude sur les pratiques culturelles des Français (Olivier Donat - 2008).
- La musique est une pratique intergénérationnelle, sociale : les musicien.ne.s que l'on rencontre dans le Pays d'Apt Luberon ont entre 15 et 76 ans.
- 80 % d'entre eux se réunissent toutes les semaines.
- 72 % d'entre eux sont, ou ont été, élèves au Conservatoire.

➤ **Des obstacles à dépasser, une diversification de l'offre de services :**

- Une activité qui se heurte, au niveau individuel, à des difficultés structurelles : transport, équipement (instruments, matériel d'amplification, etc.), espaces de répétition et de diffusion.
- Le manque d'équipements dédiés à la pratique de la musique et à sa diffusion ainsi que l'absence de personnels formés (ingénierie culturelle, techniciens montage et sécurité des spectacles) limitent le développement de l'activité culturelle.
- L'apparition des nouvelles technologies dans la musique rend obsolètes certaines pratiques et nécessite une adaptation en termes d'offre de formation, d'innovations pédagogiques, de pratiques, etc.
- Compte tenu de la diversité des publics présents sur le territoire et de son histoire, certaines esthétiques musicales sont sous-représentées.

**Tous ces points sont ressentis par ce public amateur comme autant de freins au développement de leur pratique et peuvent, à la longue, s'avérer facteurs de renoncement.**

➤ **Les musiciens amateurs entretiennent un rapport assez étroit avec le Conservatoire de musique :**

- 85% des personnes interrogées connaissent l'existence du Conservatoire.
- 50 % d'entre elles le fréquentent régulièrement, que ce soit pour y pratiquer une ou plusieurs activités, y accompagner leurs enfants ou encore pour y assister à des concerts.
- Chaque année, plus d'une vingtaine d'artistes et/ou compagnies professionnelles du territoire collaborent avec le Conservatoire pour la mise en œuvre d'actions artistiques et culturelles.

**Au cours de cette étude, le Conservatoire est apparu comme un acteur central de la vie musicale du territoire.**





**PRÉSENTATION**  
& ANALYSE DE L'EXISTANT

## 2.1. Le Conservatoire et ses missions.

### 2.1.1. *Bref rappel historique :*

Créée sous forme associative à la fin des années soixante, l'école de musique d'Apt se structure à partir des années soixante-dix et développe durant près de cinquante ans un projet simple, celui de rendre accessible la pratique de la musique au plus grand nombre afin de susciter de nouvelles vocations, favoriser les apprentissages, soutenir et encourager l'émergence de nouvelles pratiques, participer à la vie culturelle du territoire et ainsi contribuer au « mieux vivre ensemble ».

L'évolution exponentielle des demandes a très rapidement dépassé le cadre communal et justifié le transfert de cet équipement au niveau intercommunal dès 2008.

Dans cette dynamique de développement portée par l'équipe éducative, avec le soutien des élus et partenaires, l'établissement obtient en 2012 le statut de Conservatoire à Rayonnement Intercommunal (CRI) auprès du Ministère de la Culture et de la Communication.

Depuis, le conservatoire, attentif aux orientations politiques de l'Etat ainsi qu'à celles des différents niveaux de collectivités territoriales, articule son projet d'actions autour des missions qui lui sont confiées conformément au Schéma d'orientation pédagogique du Ministère de la Culture et de la Communication datant de 2008 (SOP), et développe un programme d'enseignement de la musique cohérent, en relation étroite avec la réalité socioculturelle et économique que nous venons de décrire (§1.1).

Enfin, du point de vue statutaire, la Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon a fait le choix, lors de la séance communautaire du 21 décembre 2017, d'inscrire le Conservatoire de Musique au rang des compétences optionnelles. Un signe qui témoigne de l'intérêt que porte les élus communautaires au développement de l'enseignement de la musique et de l'éducation artistique et culturelle sur leur territoire, ainsi que de leur attachement à cet outil culturel d'intérêt communautaire que représente le Conservatoire.

### 2.1.2. *Les trois grandes missions du Conservatoire :*

1. L'enseignement spécialisé de la musique, avec plus de vingt-cinq disciplines instrumentales, vocales ou pratiques collectives.
2. L'éducation artistique et culturelle (EAC) dans le temps scolaire et périscolaire. Une activité qui se déroule principalement dans les écoles élémentaires et les crèches de la CCPAL.
3. L'accompagnement des pratiques amateurs, qui se décline principalement autour de trois activités : La formation des adultes - La mise en œuvre de projets et d'actions de coopération pour l'émergence et le développement de pratiques musicales - La diffusion d'événements.

Pour chacune de ces missions, le Conservatoire a développé un programme d'actions qui s'organise de la façon suivante :

1. **L'enseignement artistique représente** 294 h/hebdomadaire de cours individuels ou collectifs, répartis sur 6 jours de la semaine (du lundi au samedi), soit 84 % du temps total d'activité du Conservatoire.

L'accès à cet apprentissage de la musique peut se faire à partir du « cycle découverte » pour les enfants de 5 ans, et se poursuivre tout au long de la scolarité des élèves - sans limite d'âge - selon un cursus d'apprentissage organisé en cycles pluriannuels. Diversifiés et individualisés, ces parcours de formation tentent de répondre aux attentes du public dans sa diversité.

L'excellence, la rigueur, l'exigence et le goût de l'effort, mais aussi le plaisir, la bonne humeur, l'entraide, le partage, et l'altérité sont autant de valeurs qui sont recherchées et encouragées tout au long de la formation des élèves.

Parce qu'elle redonne du sens à nos actions et permet de fédérer différents acteurs autour d'une action commune, **la pédagogie de projets** demeure essentielle à notre activité.

Cette notion repose sur l'idée d'interaction entre les disciplines, de partage de compétences, de mutualisation de moyens et d'entraide ; les liens sociaux s'en trouvent renforcés, les échanges intergénérationnels sont multiples, favorisant ainsi l'inclusion sociale de personnes isolées et/ou fragilisées.

**Chaque année, près de cinq-cents enfants et adultes s'inscrivent dans l'un des cursus proposés. 55 % des élèves proviennent des villages de la CCPAL, 39 % de la ville d'Apt et 6 % des communes environnantes.**

2. **L'éducation artistique et culturelle** représente l'équivalent de 65 h/hebdomadaires d'interventions auprès des publics scolaires, périscolaires et extrascolaire, soit 16 % du temps total d'activité du Conservatoire.

Ce travail de médiation s'adresse aux enfants depuis la crèche jusqu'au lycée. Toutefois, la plus grande partie de cette activité est réalisée sur l'ensemble des écoles élémentaires du secteur. Ces interventions représentent 50 h/hebdomadaires d'interventions sur une période de 30 semaines et concernent près de 1 500 enfants chaque année.

Pour exercer cette mission, le Conservatoire mobilise une équipe de six musiciens intervenants qui, chaque semaine, parcourent l'équivalent de 300 kms sur les routes de l'intercommunalité. Dans cette volonté d'ouverture au plus grand nombre, le Conservatoire développe depuis la rentrée scolaire 2018 de nouveaux dispositifs tels que l'Orchestre à l'Ecole (OAE), en partenariat avec le DASEN du Vaucluse, ou encore la création de classes artistiques en partenariat avec la Cité scolaire d'Apt.

Des actions plus ponctuelles sont également proposées, comme « la rentrée en musique », ou des concerts et présentations d'instruments à l'attention des élèves des écoles.

Par ailleurs, certains intervenants développent un projet « musique et parentalité » avec les sept crèches de l'intercommunalité et participent à des temps forts dans le cadre d'un festival « Gréli grélo » porté par la Compagnie du Vélo Théâtre.

Enfin, plus occasionnellement, le Conservatoire conduit des actions avec les centres sociaux (Maison Bonhomme, Lou Pasquié), ou encore avec l'Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique (ITEP) à Apt ou dans les HEPAD.

**Au total, chaque année, le Conservatoire consacre un budget de 122 000 euros pour l'éducation artistique et culturelle. Un programme d'actions qui représente 2 000 heures d'intervention auprès de 2 000 enfants, soit un peu moins de 50 % des 4 130 enfants scolarisés sur le territoire (dont 2 259 en classes primaires).**



### 3. L'accompagnement des pratiques amateurs et sa déclinaison en trois points :

#### **La formation des adultes - La mise en œuvre de projets et d'actions de coopération pour l'émergence et le développement de pratiques musicales - La diffusion d'événements.**

La part d'élèves adultes au Conservatoire représente 34 % de l'effectif. Bien que très présents au sein de formations de type chorale ou d'orchestres, les élèves adultes sont également nombreux à suivre un apprentissage instrumental dans les différentes disciplines enseignées dans l'établissement.

- Outre l'engouement intergénérationnel des Français pour la musique qui, depuis bientôt soixante ans, se traduit par une augmentation exponentielle des effectifs de nos conservatoires et écoles de musique, la forte présence d'adultes dans nos établissements participe à un phénomène sociétal plus général. Un fait générationnel qui, en raison de l'allongement de la durée de vie, voit une tranche de la population (que le sociologue Serge Guérin qualifie de « Quincados<sup>7</sup> » se réapproprier son temps libre pour débiter ou reprendre une pratique artistique, à un âge parfois avancé.

Cette tendance, du fait du vieillissement de la population de la vallée du Calavon, connaît une amplification dans notre établissement.

Enfin, l'esprit familial et chaleureux qui anime notre petite équipe, ainsi que l'ancrage local de nos actions de diffusion, favorisent cette adhésion intergénérationnelle à l'offre pédagogique du Conservatoire. Ainsi, il n'est pas rare de croiser plusieurs générations d'une même famille au sein d'une même formation musicale.

## 2.2. Spécificités de l'établissement.

Engagé dans une démarche qui relie Arts et Culture, le Conservatoire développe son activité d'enseignement autour des cinq axes majeurs suivants :

La structuration de l'offre pédagogique au regard de l'évolution des pratiques - Le renforcement des liens avec l'Education Nationale et le développement d'actions d'éducation artistique et culturelle en direction de nouveaux publics - L'accompagnement des pratiques amateurs et l'accueil des adultes - L'ouverture à des espaces d'expression « participatifs » où création et innovation pédagogique se rencontrent - L'inscription dans l'élan de coopération qui anime les acteurs culturels du territoire.

Dans ce cadre, le Conservatoire propose un enseignement artistique structuré en cycles de formation pluriannuels ; il intervient auprès des établissements scolaires du premier et second degré, coopère avec les acteurs socio-culturels, et initie une grande variété de propositions musicales qui constituent autant d'expériences structurantes dans la constitution individuelle et collective de chacun.

Situé au carrefour de l'enseignement et des pratiques musicales, le Conservatoire a pour ambition d'offrir à chacun la possibilité de développer un projet musical personnel, adapté à l'évolution des pratiques, et respectueux de la diversité.

Enfin, devant les enjeux que représente la culture dans la société présente, le Conservatoire s'engage dans une démarche plus citoyenne et développe un projet d'actions plus participatives, ouvrant ainsi à chacun des élèves un lieu d'expression individuel et collectif où, confronté à de nouveaux champs de savoirs et de pratiques, l'apprenti musicien est encouragé à explorer son potentiel créatif.

### ***2.2.1. L'ouverture à de nouveaux publics, la diversité des pratiques musicales enseignées, la coordination de projets et actions de diffusion.***

Bien que situé en fond de vallée, à une heure de route des villes d'Aix-en-Provence, d'Avignon et de Manosque, le Conservatoire - tout en s'inscrivant dans le réseau des établissements d'enseignement artistique spécialisé de la région PACA - a su développer son offre pédagogique riche et diversifiée en prenant appui sur les ressources artistiques et culturelles locales.

#### ***2.2.1.1. Ouverture à de nouveaux publics.***

##### Diversité des publics :

Le Conservatoire développe de multiples actions en direction des jeunes et des publics peu familiarisés à fréquenter les établissements d'enseignement artistique. En ce sens, à la rentrée scolaire 2018 /2019, nous avons débuté les dispositifs suivants : un orchestre à l'école primaire, l'ouverture de deux classes de 6<sup>ème</sup> artistique, une participation au protocole « Mélodys » porté par l'association Réseaudys en direction des enfants atteints de troubles dys. Nous avons également augmenté le temps d'interventions musicales dans les crèches, développé (dans le temps périscolaire) un atelier djembé en institut thérapeutique, participé à un voyage pédagogique avec le collectif d'adolescents du centre social Lou Pasquié et enfin, accueilli le compositeur Benjamin Dupé en résidence d'artiste.

Toutes ces actions visent à faciliter l'accès de la musique au plus grand nombre. Elles participent également au maillage d'un réseau entre le Conservatoire et les acteurs du champs social et éducatif.

##### La place des amateurs :

Dans cet élan d'ouverture, une place est également accordée aux musiciens amateurs pour faciliter leur pratique et encourager ou soutenir leurs projets. Ainsi, depuis trois ans, le Conservatoire est partenaire de l'association ProQuartet (sise à Paris) qui développe un projet de stage de musique de chambre pour musiciens amateurs. Il devient alors au mois d'août un lieu de pratique musicale pour une vingtaine de stagiaires issus de toute la France.

De la même façon, le Conservatoire, en 2018, a financé un projet de CD/DVD pour l'Atelier des Balkans, composé d'une quinzaine de musiciens amateurs et dirigé par Isabelle Courroy (flûte kaval).

Enfin, dans cet esprit d'ouverture à de nouveaux espaces d'expression et de rencontre des publics, le Conservatoire a proposé en 2017 un atelier d'invention musicale dirigé par le compositeur Benjamin Dupé. Inspiré de la classe d'improvisation générative d'Alain Savouret (CNSM de Paris), cet atelier a réuni durant toute une année des musiciens amateurs, enseignants, élèves autour d'un projet de musique improvisée libre.

On le voit avec ces trois exemples, l'accompagnement des pratiques amateurs représente également une spécificité du conservatoire.

#### ***2.2.1.2. Pluralité des disciplines enseignées et pédagogie de projet.***

Outre les disciplines instrumentales et vocales communes à l'ensemble des établissements de ce type, le Conservatoire intercommunal Pays Apt Luberon propose une offre pédagogique enrichie d'une palette d'instruments ou de pratiques rares : la flûte Kaval, l'orgue, le clavecin, les flûtes à bec de la Renaissance, ou encore des activités de groupe comme l'atelier de djembé, l'Atelier des Balkans, l'atelier d'invention musicale, le Baléti, etc.

Cette pluralité de disciplines constitue l'une des spécificités de l'établissement.

### **2.2.1.3. Éducation artistique et culturelle (E.A.C) au centre d'une diversité d'actions.**

Conscient des enjeux que représente la médiation culturelle en termes de citoyenneté et de participation, le Conservatoire du Pays d'Apt Luberon considère - depuis de nombreuses années - l'éducation artistique et culturelle comme l'un des axes majeurs de son projet d'établissement. Très impliqué dans ce domaine, il joue aujourd'hui « un rôle fédérateur au-delà de son champ principal d'action<sup>8</sup> » et se situe au centre d'une pluralité d'actions transversales : cohésion sociale, éducation, santé, attractivité territoriale, etc.

Cette approche sociale de l'art et de la culture constitue également une spécificité du CRI.

### **2.2.1.4. Coordination de projets, actions de diffusion et rayonnement territorial.**

Nous terminerons ce chapitre dédié aux spécificités du Conservatoire de musique du Pays d'Apt Luberon en signalant le rôle qu'il occupe dans l'animation de la vie culturelle locale.

En effet, outil majeur de la politique culturelle de la Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon, le Conservatoire - de par son activité pédagogique et son rayonnement - impulse une dynamique de coopération avec l'ensemble des acteurs culturels (artistes, compagnies et associations) et participe ainsi à l'économie culturelle locale et à la valorisation du territoire.

De par ses missions et la richesse de ses propositions artistiques, le Conservatoire développe une saison culturelle qui - sans a priori esthétique - s'appuie sur les ressources locales, accorde une place essentielle à la pratique amateur et sollicite également de nombreux artistes dont la renommée dépasse bien souvent l'Hexagone. Considérant la diversité des esthétiques abordées et la qualité des rencontres programmées entre amateurs et professionnels, l'objet de cette démarche vise à renforcer les connaissances de nos élèves, suscite leur intérêt, stimule leur curiosité et enrichit leurs connaissances dans des domaines aussi variés que les répertoires anciens, traditionnels, populaires, savants et contemporains.

Loin de ne constituer qu'un apport théorique, l'intervention de ces artistes invite nos élèves à les suivre sur les sentiers de la création souvent délaissés du grand public. Dans cet élan d'innovation, la recherche trouve également sa place dans ce programme d'actions de diffusion. Sont alors abordées des notions aussi larges que : processus de création, Art et démocratie, etc.

La notion de participation est également abordée sous l'angle d'une invitation faite au public à « prendre part », au sens pragmatique que lui accorde Joëlle Zask (philosophe politique).

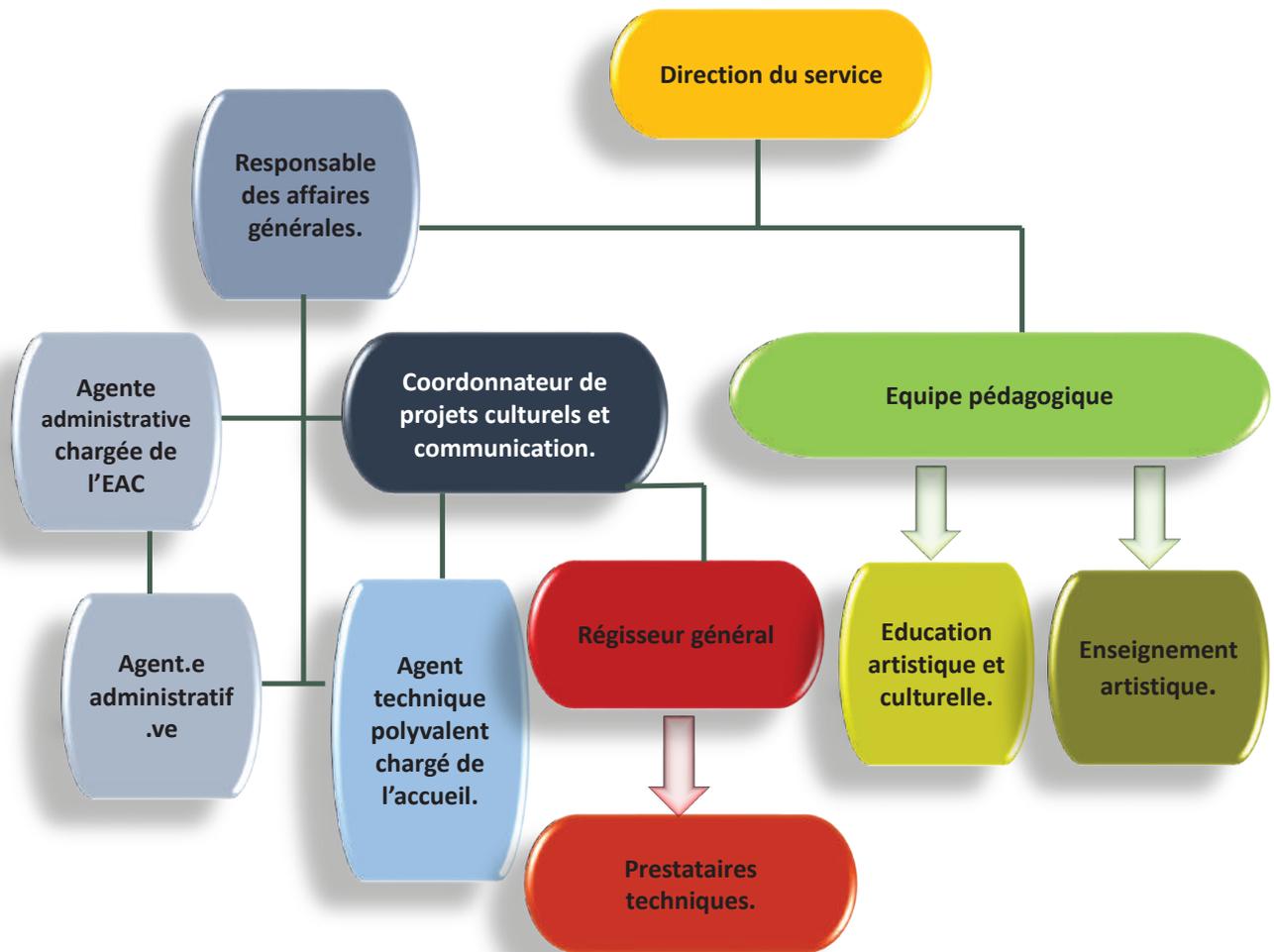


<sup>8</sup> Langeard Chloé, « Les Projets artistiques et culturels de territoire. Sens et enjeux d'un nouvel instrument d'action publique », Informations sociales, 2015-4-page-64.htm.

## 2.3. Organisation, gouvernance, gestion et moyens du service.

### 2.3.1. Organisation et gestion du service.

#### 2.3.1.1. Organigramme 2019 :



### 2.3.1.2. *L'équipe éducative et technique :*

Au Conservatoire, travaille une équipe stable, expérimentée, investie, dynamique, autonome dans la conduite de ses actions et appréciée sur le territoire. Une organisation qui repose sur deux pôles :

1- **Un pôle administratif et technique composé de 6 agent.es**, soit 5 temps plein (catégories A et C) dont :

- 1 chargé d'accueil / régisseur technique,
- 1 régisseur technique général (mis à disposition par la ville d'Apt)
- 1 secrétaire de direction / chargée du suivi des actions EAC,
- 1 coordonnateur des actions de diffusion / chargé de la communication,
- 1 chargée des affaires générales,
- 1 directeur.

2- **Un pôle pédagogique composé de 19 enseignant.es**, soit 19 équivalent temps plein dont :

- 14 titulaires (catégories A.B.C),
- 3 stagiaires en voie de titularisation (A/B),
- 2 contractuel.l.e.s.

➤ **Près de 40 disciplines enseignées :**

- Eveil et initiation musicale – parcours découverte – formation et culture musicale
- Basse continue – clavecin – flûte à bec – orgue – violon – violoncelle – consort de flûtes – musique de chambre – quatuor et ensemble
- Accordéon – contrebasse – guitare classique – piano – piano jazz
- Clarinette – flûte traversière – saxophone – trompette – trombone
- MAO – basse – batterie – percussions – chant « lead » musique actuelles – guitare moderne
- Formation musicale spécifique – Atelier flûte Kaval – Collectif des Balkans – musiques traditionnelles – chant choral – atelier djembé & percussions – ensemble d'harmonie – orchestre – orchestre de guitares



### 2.3.1.3. *Cursus des études :*



### 2.3.1.4. Temps hebdomadaire d'activité :

Temps hebdomadaire d'activité 2018/2019		
Enseignement artistique.	293.5 h/h	
Education artistique et culturelle dans le temps scolaire.	62.5 h/h	
Education artistique et culturelle dans le temps extra-scolaire.	3 h/h	
Intervenants extérieurs	90 h/h	
Total (enseignement artistique)	349 h/h	
Gestion administrative du service	140 h/h	
Personnel extérieur (régisseur général)	8.5 h/h	
Total (administratif)	148.5 h/h	
L'équipe pédagogique est composée de 19 enseignants (19 équivalent temps plein) – 15 Titulaires, 3 stagiaires, 1 contractuel)		
L'équipe administrative est composée de 4 agents titulaires à temps plein et une agente à 80 %. Un régisseur technique mis à disposition de la ville d'Apt pour 19% temps de travail.		

### 2.3.2. Gouvernance et gestion du service.

- **Le conseil d'établissement.**

Le Conservatoire à Rayonnement Intercommunal de Musique est un service de la Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon ; en ce sens, il a pour mission de mettre en œuvre la politique culturelle de la CCPAL en matière d'enseignement artistique, d'éducation artistique et culturelle et d'animation culturelle du territoire.

Pour mener à bien cette mission, le Directeur du Conservatoire de musique s'appuie sur l'avis de son conseil d'établissement qui se réunit dans l'année autant de fois que nécessaire. Le conseil d'établissement est composé d'élus communautaires, de représentants du pôle pédagogique, de représentants du pôle administratif et technique, de représentants des parents d'élèves, d'élèves et de partenaires de l'Education Nationale. Selon l'actualité des séances, il peut également s'ouvrir occasionnellement à d'autres partenaires. Le conseil d'établissement est présidé par le Président de la CCPAL en charge de la culture.

Cette assemblée donne un avis consultatif qui permet aux instances décisionnaires de la Communauté de Communes de prendre des décisions.

- **Les réunions de l'équipe éducative.**

Dans un esprit de transparence concernant les décisions et de circulation des informations, la direction du Conservatoire travaille en étroite collaboration avec l'ensemble des agents du service. Plusieurs fois par an, toute l'équipe est conviée en réunion plénière sous la forme de « réunion Tamis » ; chacun des agents est alors invité à participer activement à ces séances.

Selon les besoins et nécessités du service, d'autres réunions de concertation sont menées avec les agents.

Pour chacun des projets, il est prévu un temps de concertation avec les partenaires concernés.

- **Communication.**

Dans le but d'améliorer la circulation de l'information en direction des usagers, une charte graphique a été adoptée et déclinée sur l'ensemble de nos supports de communication (courrier, site internet, SMS, affiches, tracts, plaquettes, teaser, reportages vidéo et articles de presse) pour faciliter l'accès à l'information et améliorer la lisibilité de nos actions.

### 2.3.3. Moyens du service.

#### 2.3.3.1. Le budget.

##### a. Synthèse des dépenses et recettes 2018.

Dépenses de fonctionnement	BP 2018	B. Réalisé	Recettes de fonctionnement	BP 2018	B. Réalisé
Chap. 011	123 549	109 483	Chap.042	20 600	20598
Chap. 012	1 012 233	1 003 465	Chap.70	61 900	59 955
Chap. 042	23 580	23 409	Chap.74	80 100	68 745
Chap.65	200	0	Chap.77	662	10 311
Chap.67	1 300	763	Chap.		
<b>Total 1</b>	<b>1 264 871</b>	<b>1 224 858</b>	<b>Total 1</b>	<b>163 262</b>	<b>159 620</b>
Reste à charge		1 065 238			
Dépenses d'investissement			Recettes d'investissement		
Chap.21	101 729	87 738	Ch.10 dotations	15 000	25 645
Chap.23	2 280	2 280	Ch.13	25 800	25 800
Op					
Op					
<b>Total 2</b>	<b>104 009</b>	<b>87 738</b>	<b>Total 2</b>	<b>40 800</b>	<b>51 445</b>
<b>Total 1+2</b>	<b>1 368 880</b>	<b>1 312 596</b>	<b>Total 1+2</b>	<b>204 062</b>	<b>211 065</b>
Reste à charge		1 101 531			

#### 2.3.3.2. Les espaces à vivre.

Entièrement rénové en 2015, le Conservatoire de musique occupe un espace d'enseignement de 1 000 m<sup>2</sup> et bénéficie de locaux parfaitement adaptés à la pratique de la musique, répartis sur quatre niveaux. S'agissant du patrimoine, il représente un bel exemple d'architecture du XVIII<sup>ème</sup> siècle et abrite des savoir-faire d'artistes et artisans locaux (inscrits à l'Inventaire des Monuments Historiques). Longtemps hôpital, et aujourd'hui Conservatoire de musique, il témoigne de l'histoire de la cité depuis son édification et nourrit le regard esthétique porté sur Apt.

Idéalement situé à proximité du centre-ville d'Apt, il permet aux nombreux élèves scolarisés à la cité scolaire de rejoindre à pied le conservatoire, dès la sortie des cours.

Le centre de ce bâtiment est occupé par la « chapelle baroque », salle de diffusion et d'enseignement d'une capacité de 99 places.

Le Conservatoire dispose pour son activité de :

- 15 salles de cours parfaitement adaptées à l'enseignement de la musique.
- 4 salles dédiées aux musiques actuelles, dont 2 studios.

- 1 espace d'accueil convivial.
- 1 espace détente pour les enseignants.
- 3 salles dédiées à la gestion administrative de l'établissement.
- Une chapelle baroque avec orgue et piano d'une capacité de 99 personnes.
- Un espace extérieur donnant sur une cour ombragée.

## **2.4. Partenariat et coopération.**

Depuis de nombreuses années, le Conservatoire développe un partenariat avec de nombreux partenaires institutionnels et associatifs. Cette démarche de coopération vient renforcer et enrichir l'offre pédagogique de l'établissement et donne à nos élèves l'occasion d'approfondir le champ de leurs connaissances et pratiques musicales.

Chaque année, plus de trente conventions de partenariat sont signées avec les acteurs culturels du territoire. Cette coopération favorise grandement l'élaboration d'une programmation culturelle de qualité qui, en contrepoint de l'offre saisonnière abondante, se déroule sur les périodes creuses de l'année et s'adresse à un public local.

### **Les partenaires institutionnels :**

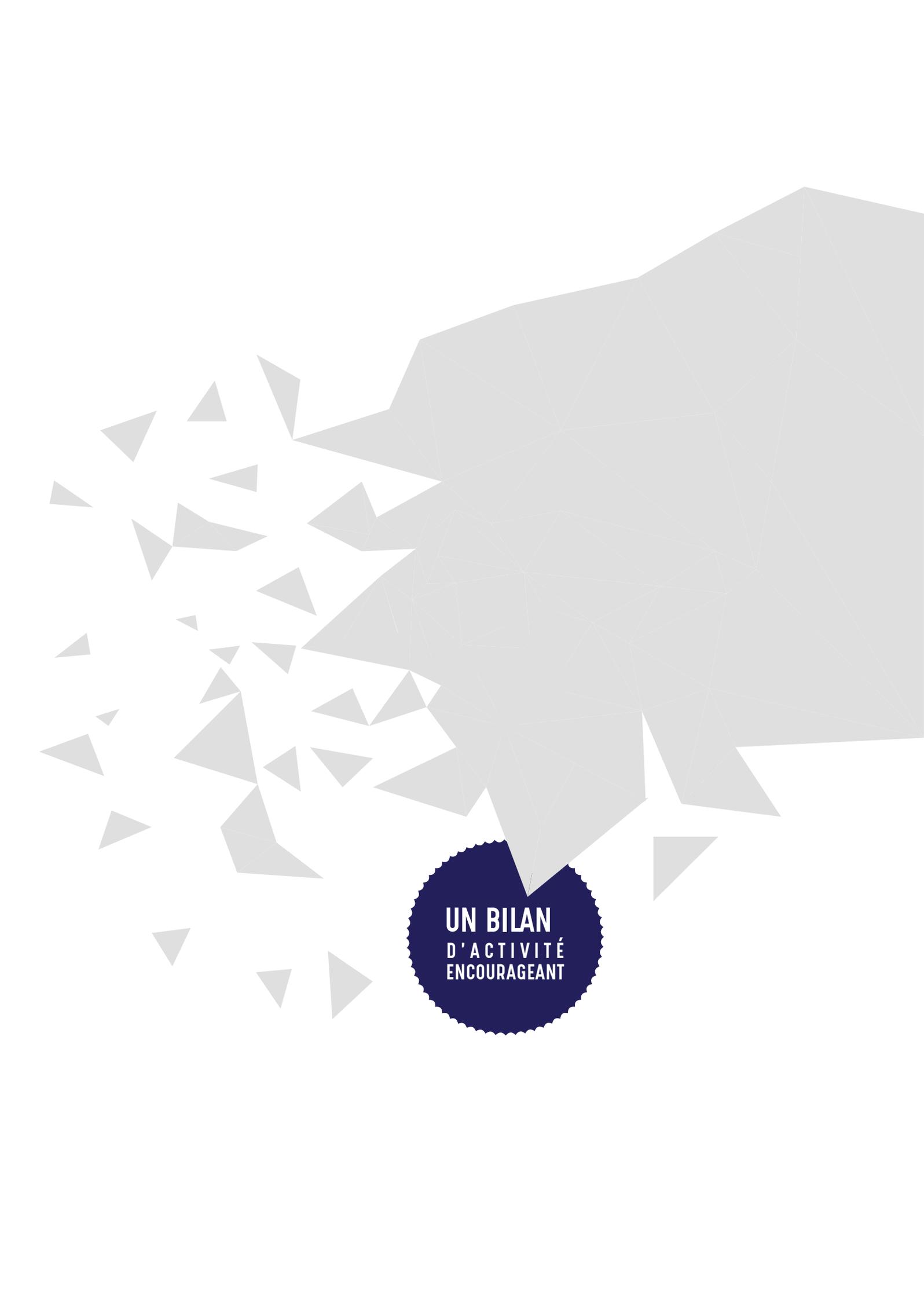
- Parc Régional du Luberon.
- Mairie de Gargas.
- Conseil départemental de Vaucluse.
- Contrat de ville Apt.
- CC. Ventoux SUD.
- Mairie de Saint-Saturnin les Apt.
- Mairie d'Apt.
- DASEN et IEN circonscription d'Apt.
- DRAC PACA.
- Région Sud PACA

### **Les Compagnies et acteurs culturels :**

- Compagnie Vélo Théâtre (Apt).
- Festival Le Son des Pierres
- Festival Les Musicales du Luberon.
- Ass. L'Oreille Buissonnière (Rustrel).
- Festival Les Riches Heures Musicales de Simiane-la-Rotonde (Simiane).
- Ass. ProQuartet (Paris)
- Festival Les Amis de la Musique du Luberon et du Pays d'Aix.
- Ass. culturelle des Mines de Bruoux (Gargas).
- Naino Production (Saignon)
- Comme je l'entends Compagnie (Marseille).
- Ass. Farandrôle (Le Boisset)
- Ass. Chapelle Saint Ferréol (Viens)
- Ass. Ohkra (Roussillon)
- Yeah Festival (Lourmarin)

### **Les établissements scolaires, centres sociaux-culturels et autres :**

- Cité scolaire (collège et lycée) d'Apt.
- Ecole Saint-Exupéry (Apt).
- Ecoles élémentaires du Pays d'Apt Luberon.
- Syndicat socio-culturel du Tricastin.
- Centre social Lou Pasquié (Roussillon)
- La MJC d'Apt.
- Foyer rural (Murs)
- Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique (ITEP) 84
- Formadys (Marseille).
- CRR Grand Avignon.
- Musée d'Archéologie (Apt)

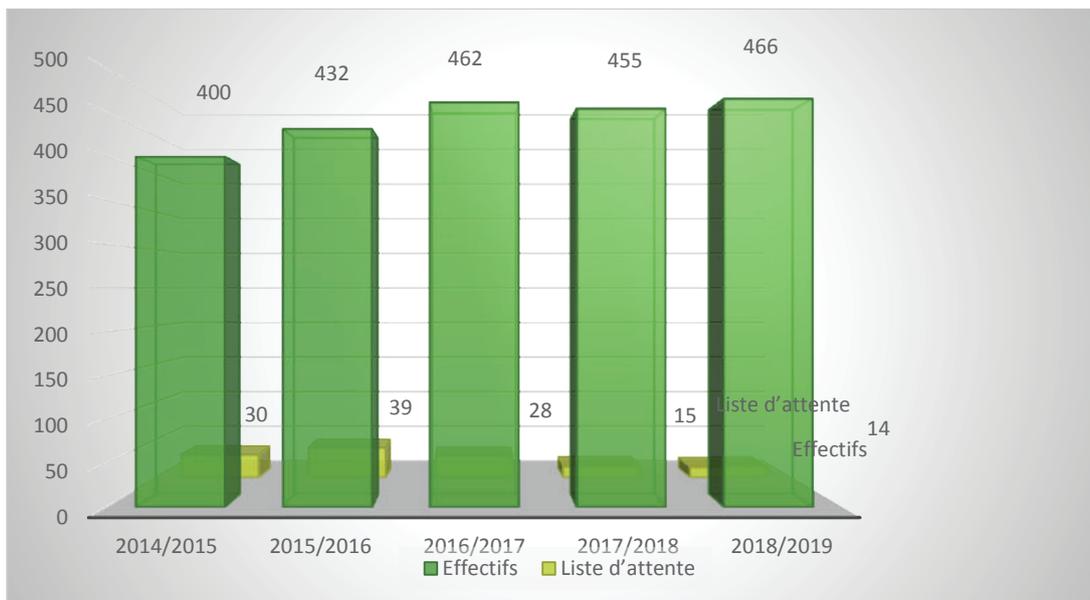


**UN BILAN  
D'ACTIVITÉ  
ENCOURAGEANT**

### 3.1. Les chiffres de l'action pédagogique.

#### 3.1.1. Enseignement artistique.

##### 1. Effectif :



➤ 466 élèves inscrits (+2 %) / 14 en liste d'attente.

La répartition de l'effectif par tranches d'âges :

##### Zoom sur l'année scolaire 2018/2019 :

5-9 ANS	10-14 ANS	15-19 ANS	20-39 ANS	40-59 ANS	60 ANS et plus	TOTAL
121 / 26%	144 / 31%	44 / 9%	41 / 9%	68 / 15%	48 / 10%	466

On observe également une fracture importante entre les tranches (10-14) et (15-19) ; moins 100 élèves, soit 21 % de l'effectif. Ceci est à mettre en perspective avec la réalité locale d'offre scolaire : Apt possède le plus gros collège du Vaucluse mais l'un des plus petits lycées (proposant peu d'options).

Chez les adultes, la tranche 40-59 ans apparaît la plus active et représente 15 % de l'effectif global.

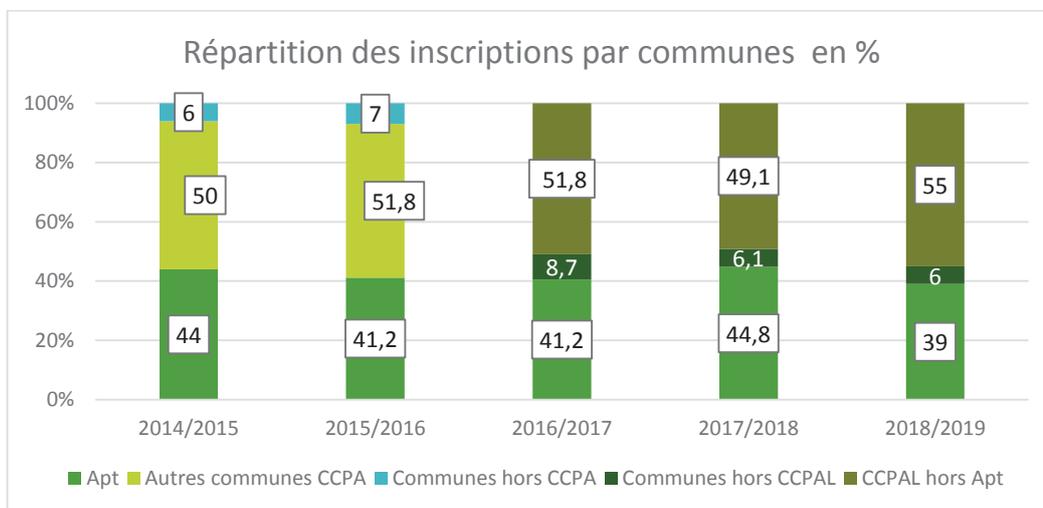
➤ On compte 43% d'élèves de sexe masculin – 57 % d'élèves de sexe féminin.

## 2. Répartition des élèves par cycle d'apprentissage :

	2016/2017*	2017/2018*	2018/2019
Eveil / découverte	-	-	59
Cycle 1	222	229	249
Cycle 2	70	53	60
Cycle 3	12	7	16
Hors cursus	31	109	82
Total			466

On observe toujours une part très importante d'élèves en cycle 1 (54 %), mais la part d'élèves en cycle 3 progresse (+ 2 %). Cette évolution semble s'expliquer par la mise en place d'un « contrat pédagogique » avec les adultes qui permet de mieux cibler leurs attentes. On observe ainsi que la part d'élèves « hors cursus » diminue.

## 3. Répartition des élèves par communes :



➤ 55 % communes de la CCPAL autres qu'Apt - 39 % commune d'Apt - 6 % autres communes.



#### 4. Fréquentation des différents départements pédagogiques :

##### Zoom parcours voix (en cours de structuration) :

Effectif global (enfants et adultes) : 78 élèves, soit 17 % du nombre total de musiciens inscrits au Conservatoire.  
Les formations proposées aux enfants et adolescents : Atelier vocal junior - Cours de chant individuel musiques actuelles.

- Effectif enfants et adolescents : 24 enfants de 5 à 19 ans, soit 8.5 % de l'effectif.

Les formations proposées aux adultes : Atelier solistes et petites formations – Ensemble traditionnel – Atelier jazz vocal adultes.

- Effectif adultes : 54 adultes de 20 à 60 ans et +, soit 34 % de l'effectif.

Remarque :

- Contrairement au tableau d'effectif global du Conservatoire, la tranche d'âge 15-19 est très bien représentée avec 30.5 % de l'effectif de la classe.

Tableau synoptique des effectifs par département pour l'année scolaire 2018/2019 :

Département	Flûte traversière	Saxophone	Clarinette	Trompette			Total
Bois et cuivres	24	25	19	24			92
Instruments polyphoniques	Accordéon	Piano	Piano et accompagnement	Guitare classique			
	15	35	6	30			104
Cordes et musiques anciennes	Violon	Flûte à bec	Violoncelle	Clavecin	Contrebasse	Orgue	
	28	11	18	9	2	10	78
Musiques actuelles	Batterie percussions	Chant	Guitare moderne	Clavier			
	33	24	25	9			91
Parcours découverte et cycle d'observation	Eveil	Cycle d'observation					
	32	27					59
Musique traditionnelle	Kaval						
	18						
<b>Total effectif</b>							<b>442</b>

### 3.1.2. Education artistique et culturelle en milieu scolaire.

#### 3.1.2.1. Carte des interventions 2018/2019 :

Etat des lieux des interventions musicales en milieu scolaire 2018/2019

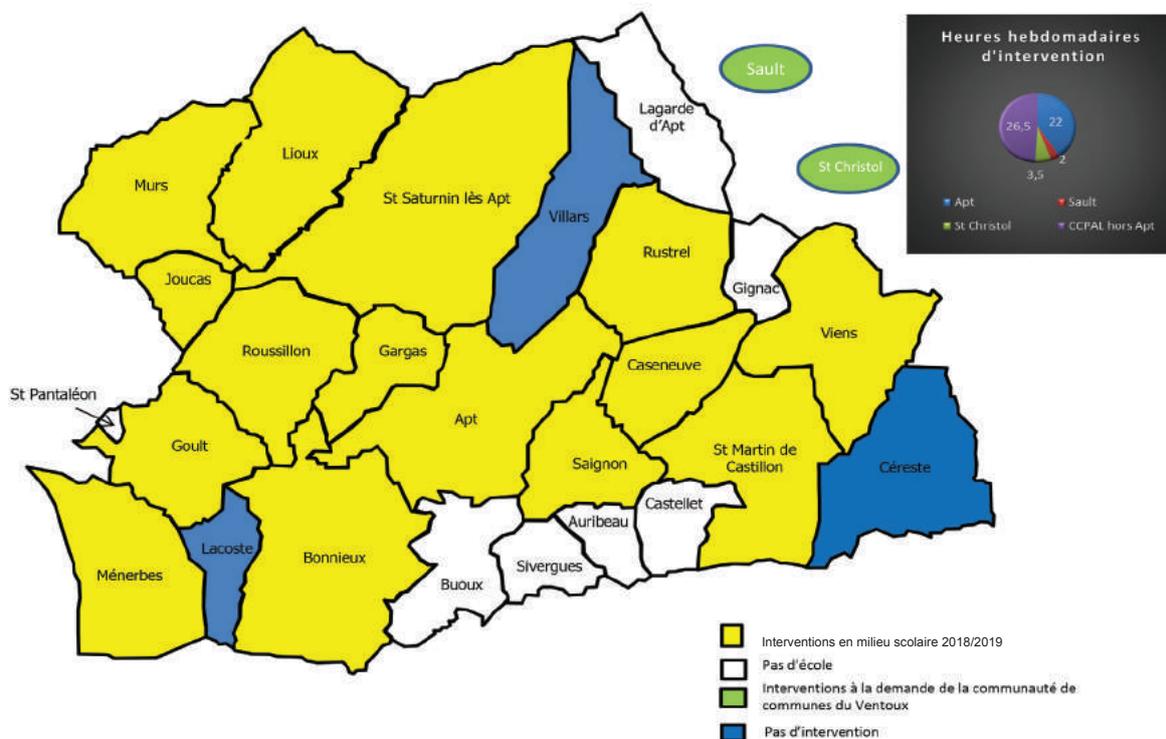


Figure 1. Carte des communes de la CCPALC

#### ✓ Les Musiciens intervenants.

Comme chaque année depuis plus de dix ans, le Conservatoire intervient dans les écoles élémentaires du Pays d'Apt Luberon qui en font la demande. Cette année, ces interventions représentent :

- 1485 heures d'éducation artistique et culturelle (EAC), soit 49.5 heures hebdomadaires d'interventions musicales réparties sur l'ensemble des écoles du territoire.

Ainsi cette année, les 6 musiciens intervenants du Conservatoire développent une action de médiation auprès de **1 568 enfants dans 63 classes élémentaires** (du CP au CM2) du territoire.

- Dans le cadre de ce dispositif, nous retiendrons cette année le **projet Isaya** : une action interdisciplinaire fédératrice qui réunit des artistes de la scène pop régionale, un intervenant en milieu scolaire, plusieurs enseignants du Conservatoire et leurs élèves, deux enseignants des écoles élémentaires de Ménerbes et d'Apt et leurs élèves, soit une centaine d'enfants et adolescents.

Ce projet se déroule sur l'année scolaire 2018/2019. Tous ces jeunes musiciens se retrouveront sur la scène de la salle des fêtes d'Apt aux côtés des artistes du **groupe Isaya** et du musicien intervenant en charge de ce projet.



### 3.1.2.2. *Orchestre à l'école.*

#### ✓ Orchestre à l'école à Saint-Exupéry :

Cet ensemble, constitué à la rentrée scolaire 2018/2019 et regroupant 30 enfants issus des classes de CE2, CM1 et CM2, a effectivement débuté son activité musicale au mois de septembre dernier.

Ce projet représente près de 400 heures annuelles d'interventions musicales et mobilise chaque semaine six enseignants du Conservatoire. La durée de cette action est prévue sur trois ans.

Un parc d'instruments composé de 6 flûtes traversières, 6 clarinettes, 6 violons, 5 violoncelles, 3 contrebasses et 4 percussions, est mis gracieusement à la disposition des enfants pour toute la durée du dispositif.

#### **Les temps fort de l'orchestre en 2018 :**

La remise officielle des instruments s'est déroulée le 5 octobre 2018 ; c'est à ce moment que le projet a réellement pris sa dimension sous le regard de chacun.

Un deuxième rendez-vous public, très important pour ces enfants, a eu lieu le 21 décembre dernier à l'occasion du traditionnel concert de Noël du Conservatoire à la salle des fêtes d'Apt. Un moment rempli d'émotion, car pour la première fois ces jeunes musiciens de la cité Saint-Michel ont pu se produire devant un large public. En effet, plus de 300 personnes - les parents, les amis, les enseignants, mais également les élèves du Conservatoire et leurs familles ainsi que de nombreux professeurs du Conservatoire - ont assisté à cette prestation musicale et salué la performance artistique du groupe.

Entretiens, les répétitions hebdomadaires ont rythmé le calendrier d'apprentissage de ces enfants.

#### **Premières observations :**

Alors qu'il est encore trop tôt pour dresser un bilan global de ce projet, on peut noter un certain nombre d'indicateurs qui témoignent de la réussite de cette action :

- Très faible taux d'absence (quasi nul).
- Les enfants témoignent d'un réel intérêt pour cette activité ; les progrès sont rapides, le résultat d'ensemble impressionnant.
- Un esprit d'entraide s'est installé au sein de l'effectif, ainsi qu'une bonne cohésion de groupe. Les familles sont attentives et suivent l'évolution de l'ensemble.
- Les sourires sont présents sur tous les visages et la notion de plaisir est bien présente.

En 2019, nous souhaitons poursuivre cette action selon les principes énoncés en 2018, et maintenir le même niveau d'exigence au regard des objectifs fixés :

- **Amener à la musique des élèves qui ne fréquentent pas habituellement le conservatoire.**
- **Créer une cohésion de groupe et faire progresser l'ensemble.**
- **Enclencher une dynamique de rencontres et d'échanges entre la population du quartier Saint-Michel (QP) et les autres publics.**

Un autre objectif visé est celui d'ouvrir cet espace d'expression sur le monde extérieur.

### 3.1.2.3. *Classes artistiques au collège.*

#### ✓ Classes de 6<sup>ème</sup> artistique :

Conformément aux objectifs fixés, les classes de 6<sup>ème</sup> artistique ont débuté à la rentrée de septembre 2018.

- **29 enfants**
- **Filles – Garçons**
- Taux de présence 99%
- Deux groupes : lundi et jeudi.

Très bonne ambiance, actions nouvelles proposées : cours de FM conduits en binôme, ateliers avec intervenants extérieurs (Cabinet fantôme, Benjamin Dupé, Quatuor Zaïde en partenariat avec le Festival des Quatuors à Cordes du Luberon), projet croisé avec le Centre Académique de Danse (CAD).

Un bilan intermédiaire s'est déroulé le 17 décembre 2018 entre les trois structures partenaires. A cette occasion, la cité scolaire a manifesté le souhait de poursuivre ce dispositif et de l'étendre aux classes de 5<sup>ème</sup> à la rentrée 2019/2020. Le proviseur a également évoqué l'idée de créer une CHAM/CHAD à la rentrée 2020/2021 pour les classes de 4<sup>ème</sup>.

### 3.1.2.4. Dispositif *Méلودys*.

✓ Protocole expérimental 2018-2020 :

**Signature d'une convention pour la mise en œuvre d'une action innovante, s'inscrivant dans une démarche de recherche-action et visant la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé.**

Ce dispositif, réalisé dans le temps scolaire, s'adresse à l'ensemble des enfants de deux classes de CE1 de l'école Henri Bosco à Apt. L'objectif est de : Former des intervenants – Mettre en œuvre une « étape pédagogique de première intention » par l'utilisation de l'outil *Méلودys* comme méthode originale basée sur la pratique musicale en rééducation orthophonique – Evaluer les effets de cette remédiation en milieu scolaire – Sensibiliser les familles.

#### **Mise en œuvre du projet :**

C'est Monsieur Marc Bellion (professeur de percussion au Conservatoire) qui s'est porté volontaire pour conduire ces interventions. La journée de formation a eu lieu au collège Paul Gauthier de Cavaillon au mois de novembre 2018. Le rythme des interventions est de 2 séances par semaine pour chaque groupe (soit 4 interventions par semaine, le mardi matin) sur 27 semaines, pour un total de 81 heures d'intervention par année.

**Le coût de la formation et des interventions de l'enseignant du Conservatoire, évalué à 2 673 € par année, soit 5 346 € pour les deux années, est intégralement pris en charge par l'association Résodys. Cf. convention (décision n°2018-201).**

Un parc de matériel mis à la disposition de notre intervenant a été fourni par l'association Résodys.



### 3.1.3.1. Interventions musicales dans les crèches.

#### ✓ Interventions musicales dans les crèches.

Chaque année, **60 h /hebdomadaires d'interventions musicales** sont dispensées dans les crèches de la CCPAL. Ces interventions sont attribuées par structure en accord avec la Direction du Service Petite Enfance Jeunesse, selon la pertinence des projets présentés. Toutefois, l'un des objectifs est d'assurer une action d'éducation musicale à l'intérieur de chacun de ces établissements.

Dans le prolongement de cette action, plusieurs ateliers « Musique et parentalité » se sont déroulés dans le cadre des festivals Greli Grelo, au Vélo Théâtre en mars 2018, et Le Son des Pierres, dans plusieurs villages en septembre 2018, et se poursuivront en 2019 avec *Un dimanche Greli Grelo* et un temps fort *Philémoi* en octobre.

Pour 2019, ces interventions devraient s'inscrire dans un projet plus large intitulé « Musique et parentalité » et concerner d'autres partenaires tels que le Vélo Théâtre, la MJC. Pour ce faire, une demande d'aide à la DRAC a été déposée afin de financer l'intervention de deux artistes de la compagnie *Du Pesteacle*.

Crèches	Période 1 (janvier – juillet)	Période 2 (septembre à décembre)	Intervenant.es
	Nombre d'heures d'interventions musicales par période.		Sophie Bois, Patricia Revault.
Le Nid (Apt)	7 h	6 h	
La Chrysalide (Apt)	6	7 h 30	Ateliers parents enfants. Le Printemps des Parents.
La Baleine Bleue (Céreste)	5 h	5 h	
La Boîte à Malices (Gargas)	6 h	6 h	
Les Pitchouns (Caseneuve)	6 h	2 h	
Le Lièvre et la Tortue (Goult)	/	3 h30	
La crèche d'Amélie (Saint-Saturnin-les-Apt)	Nouvelle crèche, interventions prévues en 2019.		
<b>Total</b>	<b>30 h 00</b>	<b>30 h00</b>	

### 3.1.3.2. Atelier djembé.

**A la rentrée scolaire 2018/2019, une convention de partenariat a été signée entre l'Institut Thérapeutique Educatif Pédagogique (ITEP 84) et la CCPAL pour la mise en œuvre d'ateliers djembé à destination de jeunes du territoire en situation de handicap.**

A la demande de l'ITEP 84, le Conservatoire accueille un groupe d'une dizaine d'enfants inscrits à l'Institut dans le cadre d'un atelier de percussions animé par Marc Bellion. 29 séances sont programmées pour l'année scolaire 2018/2019, et se déroulent le mardi à 17 h 00.

Par ailleurs, dans l'esprit de partenariat que nous souhaitons établir avec cette structure, nous avons demandé à ce que deux professionnels de l'Institut Thérapeutique Educatif Pédagogique (psychologue et animatrice) interviennent auprès de l'équipe pédagogique du Conservatoire pour deux séances d'information sur les troubles DYS.

### 3.1.3.3. Résidence d'artiste.

Au printemps 2018, le Conservatoire a amorcé un projet de résidence avec le compositeur et scénographe Benjamin Dupé, de la Compagnie *Comme je l'entends*. Cette résidence s'achèvera le 29 juin 2019 au Vélo Théâtre d'Apt par une représentation publique d'une création musicale pour un ensemble de musiciens improvisateurs et diverses petites formations instrumentales d'élèves.

Depuis le printemps 2018, cette résidence a été rythmée par différents rendez-vous de médiation artistique et culturelle :

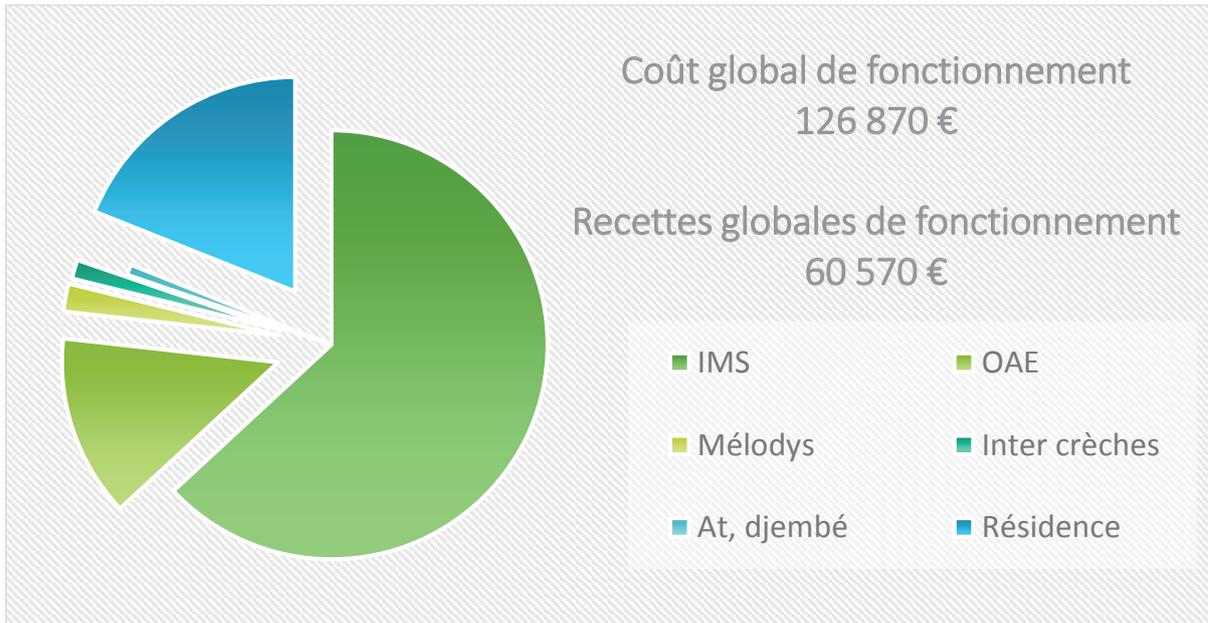
- Le 8 juin 2018, *Genèse d'un opéra* : une discussion avec un public scolaire animée par Benjamin Dupé.
- Le 13 juin 2018, *Du chœur à l'ouvrage* : sortie au Grand Théâtre de Provence pour assister à une représentation de l'opéra de Benjamin Dupé.
- Le 15 novembre 2018, intervention de Benjamin Dupé à la cité scolaire d'Apt pour une discussion avec 4 classes de 1<sup>er</sup> ES et S, autour de son œuvre *Il se trouve que les oreilles n'ont pas de paupières*.
- Le 21 novembre 2018, au Vélo Théâtre à Apt, représentation publique de l'œuvre *Il se trouve que les oreilles n'ont pas de paupières*.
- De juin à décembre 2018, différents temps d'échange avec les enseignants du Conservatoire pour préparer le projet de création musicale et planifier les interventions du compositeur auprès des élèves jusqu'au printemps 2019.

Pour ce projet de résidence, le Conservatoire bénéficie d'une aide fléchée de 11 000 € de la DRAC dans le cadre de l'appel à projets « Développement de projets d'éducation artistique et culturelle dans les conservatoires agréés à rayonnement communal ou intercommunal 2018 ».

### 3.1.3.4. Récapitulatif des actions de médiation culturelle 2018.

Type d'action	Nombre total d'heures d'interventions musicale sur l'année.	Nombre d'enfants concernés sur l'année	Tranche d'âge	Commune
Interventions musicales en milieu scolaire ( IMS).	1485 h	1568	6 à 10 ans	Tout le territoire plus les communes de Sault et Saint-Christol.
Orchestre à l'école (OAE)	400 h	30	8 à 10 ans	Apt
Mélodys	81 h	24	7 et 8 ans	Apt
Interventions musicales en crèches	60 h	190	0 à 3 ans	Apt ; Céreste ; Gargas ; Caseneuve ; Goult ; Saint-Saturnin-les-Apt
Atelier Djembé	29 h	10	11 à	Apt
Résidence Dupé	8 h	260	Primaire, collège et lycée.	Apt
<b>Total</b>	<b>2063 h</b>	<b>2082</b>	<b>Soit 60 h/hebdomadaires d'intervention.</b>	

3.1.3.5. Budget global des actions d'éducation artistique et culturelle 2018.



## 3.2. L'action culturelle.

### 3.2.1. La saison 2018.

Synthèse des projets et manifestations pour 2017 / 2018.



### 3.3. Opération d'investissement.

Dans le cadre de son programme d'enseignement artistique et d'éducation culturelle, la Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon, par l'intermédiaire de son Conservatoire de musique, a sollicité auprès de la Région Provence-Alpes-Côte-D'azur une aide d'un montant de 25 800 € pour l'acquisition d'un parc d'instruments d'orchestre et d'un piano de concert.

Cette opération s'est réalisée de la façon suivante :

#### I. L'acquisition d'un parc d'instruments d'orchestre :

L'acquisition d'un parc d'instruments d'orchestre - nécessaire à la mise en œuvre du projet *Orchestre à l'école 2018* - a été réalisée au cours du printemps 2018. Le montant total de cette acquisition s'élève à la somme de 19 237,50 HT. La part de l'aide attribuée par la Région Sud sur cette acquisition s'élève à 60 %, soit 11 542,50 €.

Ces instruments ont été remis officiellement aux enfants le 05 octobre 2018 devant une large assemblée de parents, élus et partenaires. Depuis, chacun des enfants dispose d'un instrument de musique qui lui est confié gracieusement pour toute la durée de l'action. Ainsi nous avons pu assister, le 21 décembre dernier, à la première représentation publique de cet orchestre, dans le cadre des concerts de Noël du Conservatoire. Cet événement, qui s'est déroulé à la salle des fêtes d'Apt devant plus de 300 personnes, a suscité l'attention du public et une grande émotion.

#### II. L'acquisition d'un piano de concert pour la chapelle baroque du Conservatoire :

Pour répondre à l'évolution de son Conservatoire de musique et combler l'absence d'un piano de qualité dans l'espace public du territoire, la Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon a procédé au mois de juillet 2018 à l'acquisition d'un piano à queue de la marque KAWAI, pour un montant de 16 000 € HT.

Cet instrument a été inauguré le samedi 15 septembre 2018 à la chapelle baroque du Conservatoire, dans le cadre d'un concert de la pianiste Amandine Habib et du saxophoniste Raphaël Imbert. Depuis, cet instrument suscite l'enthousiasme des pianistes invités, pour le plus grand plaisir du public.

La part de l'aide attribuée par la Région Sud sur cette acquisition s'élève à 9 600 €.

#### En conclusion :

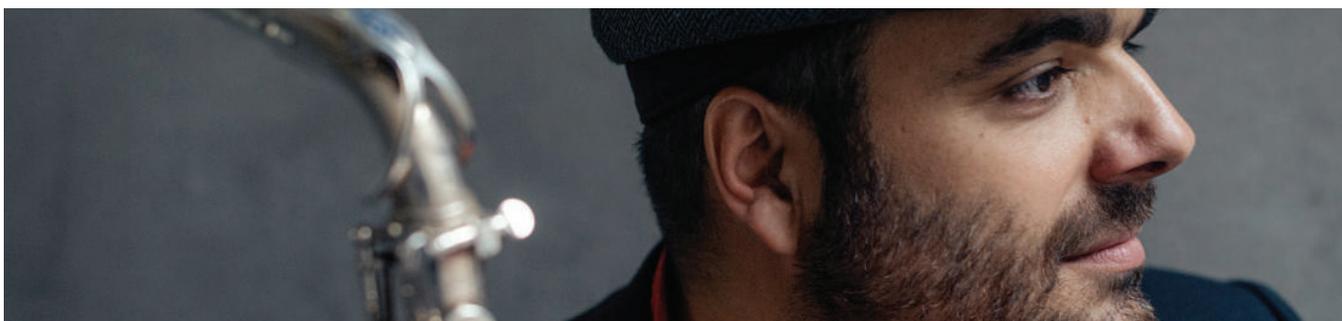
L'aide attribuée dans le cadre du programme *INSTRUMENTARIUM* par la Région Sud a permis :

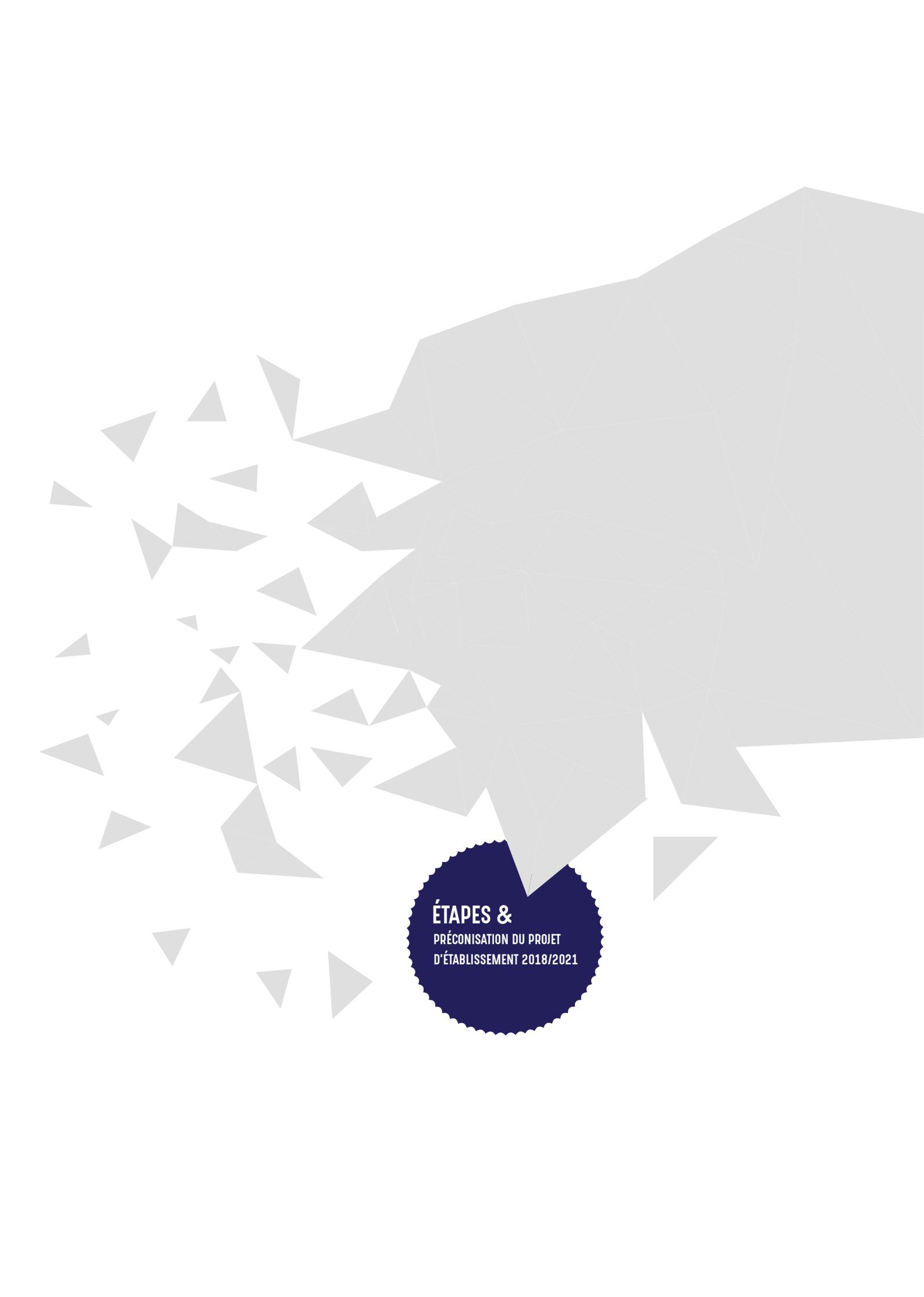
Dans un premier temps :

La mise en œuvre d'un projet d'éducation artistique et culturelle intitulé *Orchestre à l'école*. Ce projet, à destination des élèves de l'école Saint-Exupéry, permet aujourd'hui à 30 enfants issus du quartier prioritaire de la ville d'Apt d'accéder à la pratique d'un instrument de musique. Cette action vise également l'intégration d'une population fragilisée à la vie culturelle du territoire - une façon pour nos institutions de répondre aux enjeux du « vivre ensemble ».

Dans un deuxième temps :

Cette aide de la Région Sud permet aujourd'hui au Conservatoire intercommunal de musique de remplir pleinement ses missions de centre de ressources des pratiques amateurs et de lieu d'animation de la vie culturelle locale. En effet, grâce à l'acquisition de ce piano de concert, le Conservatoire a pu achever l'équipement de la chapelle baroque (seul espace entièrement dédié à la diffusion musicale dans notre espace rural) et permettre ainsi à de nombreux artistes, musiciens amateurs et élèves du conservatoire, de se produire sur un piano de qualité devant un public éclairé.





**ÉTAPES &**

PRÉCONISATION DU PROJET  
D'ÉTABLISSEMENT 2018/2021

- **Horizon 2021 : L'inauguration d'un centre de ressources pour les pratiques musicales et d'animation de la vie culturelle du territoire.**

Un nouveau projet d'établissement pour un Conservatoire transformé (2018-2021) :

---



#### 4.1. Un changement de paradigme :

Le changement de paradigme souhaité par le Ministère de la Culture appelle nos établissements à aborder l'enseignement de la musique par une approche plus sociale, plus citoyenne.

De fait, les nouvelles actions qui seront proposées au public devront être envisagées non pas dans un rapport « d'offre et de consommation » mais dans une démarche plus responsable, où chacun puisse prendre une part active dans le choix, la construction, la mise en œuvre et l'évaluation de projets, et ceci selon un programme d'activités pensées avec les habitants.

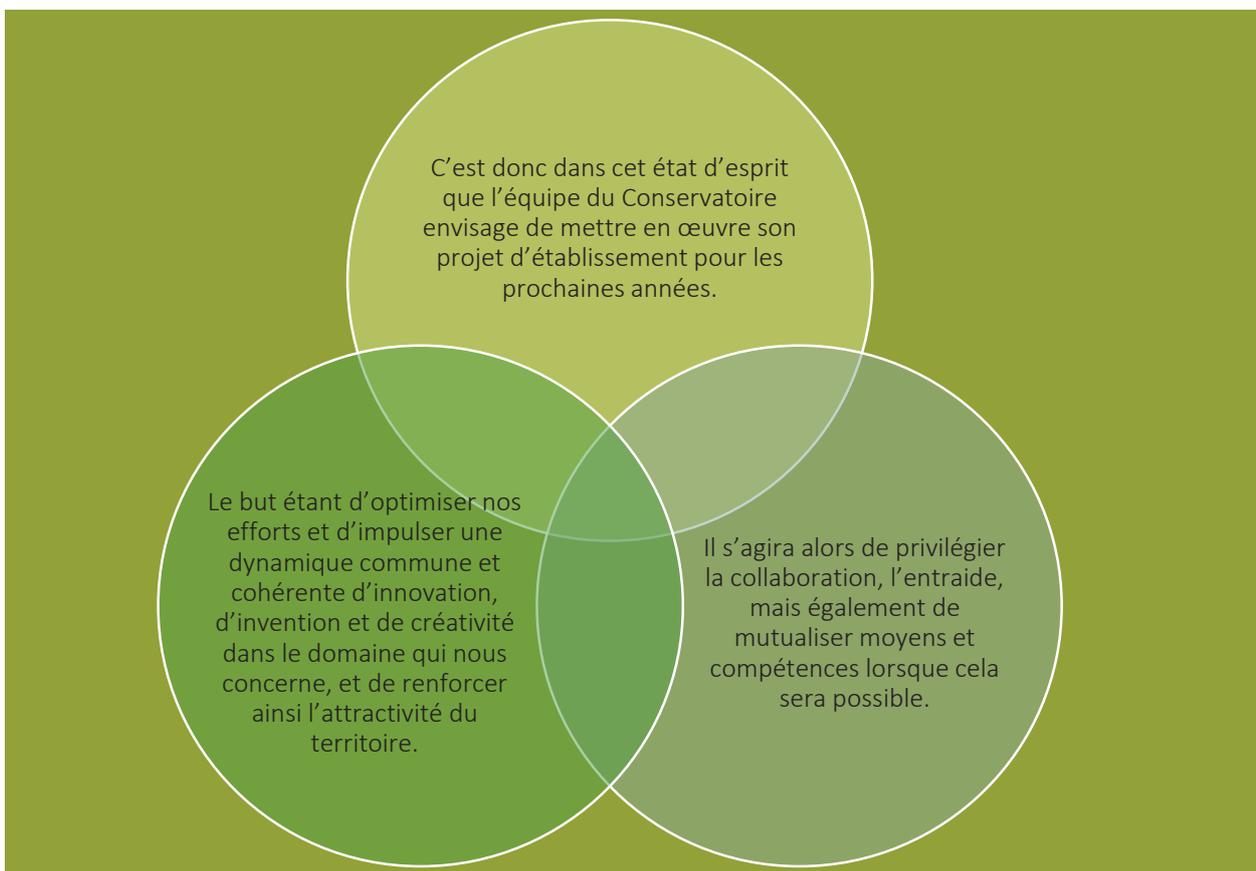
Ainsi, tout au long de sa formation, chacun de nos élèves aura la possibilité de s'enrichir d'expériences esthétiques qui, successivement, contribueront à son individuation et faciliteront son intégration dans le monde.

Toutefois, dans un contexte où les finances publiques se raréfient, la Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon - comme l'ensemble des communes du territoire - subit, en matière de dotations de l'Etat, des aléas politiques qui, conjugués à une diminution de ses ressources, rendent difficile l'accomplissement de ses engagements concernant la culture.

Dans cette situation, et afin de répondre aux besoins de toute la population dans le champ de la pratique musicale, notre établissement doit s'engager dans une démarche plus solidaire et collaborative avec l'ensemble des acteurs locaux :

« Se développer dans la solidarité. »

(Extrait des statuts de la Communauté de Communes du Pays d'Apt Luberon, version 5, délibération du conseil communautaire du 21/12/2017).



## 4.2. Les enjeux de l'enseignement artistique et culturel.

Dans le climat actuel de tensions sociales, économiques, environnementales, dont l'apaisement constitue pour l'Etat français l'un des enjeux du siècle, le Gouvernement a réitéré à plusieurs reprises « **le choix de la culture pour améliorer le quotidien de nos concitoyens** ».

### Culture et citoyenneté :

De fait, **la participation des citoyens**, d'un point de vue politique, peut réduire le fossé entre gouvernants et gouvernés et tendre à une plus grande efficacité dans la production et la gestion de l'action publique - laquelle ferait ainsi la preuve de sa légitimité. Cette participation **devient donc un enjeu démocratique important**.

Du point de vue culturel, la participation citoyenne prend une forme esthétique, dans un nouveau rapport entre l'art et la question sociale.

#### ❑ Enjeu de proximité.

Favoriser des rapports plus directs entre services culturels et population.

**Il s'agit de « faire avec les habitants » et non plus simplement « pour les publics »<sup>9</sup>.**

#### ❑ Nécessité d'intégrer la culture dans des projets de développement territorial global et dans des logiques de gouvernance plus globales.

### Pour les jeunes :

**L'ambition des Ministères de la Culture et de l'Education est de faire de l'école française une école des arts et de la culture.**

#### ❑ Un enjeu : lutter contre la ségrégation culturelle des écoles.

#### ❑ Une priorité : le développement de la pratique artistique parmi toutes les formes que peut recouvrir l'EAC. Deux heures par semaine pour les arts et la culture.

#### ❑ Des objectifs concrets : une formation artistique régulière sur une base hebdomadaire tout au long de la scolarité de 3 à 18 ans - un engagement du Ministère pour le primaire, le collège et le lycée - une présence accrue des acteurs culturels.

### En termes de diversité culturelle :

#### Liberté de création et anticipation :

**« Le Ministère doit être aux avant-gardes de la diversité et de l'ouverture au monde de notre société ».**  
**Françoise Nyssen (2018).**

Ce choix d'orientation, amorcé en 2018 et renforcé dans le cadre du projet de loi 2019 du budget du Ministère de la Culture, place l'éducation artistique et culturelle au centre du dispositif de démocratie culturelle.

Dans ce contexte, l'enjeu pour le Conservatoire n'est plus seulement d'orienter ses élèves vers la formation de musiciens interprètes, mais de « prendre en considération les capacités et formes créatrices partout présentes sur le territoire, de

---

<sup>9</sup> Chloé Langeard, « Les projets artistiques et culturels de territoire. Sens et enjeux d'un nouvel instrument d'action publique », Informations sociales 2015/4 (n°190), p. 64-72.

faire en sorte que la vie musicale, dès le début de la formation, soit productive de sens quelles que soient les formes d'expression musicale pratiquées et enseignées. », Noémie Lefebvre.

On peut alors se poser la questions suivante : le Conservatoire, « personnage central de l'action culturelle non seulement par sa mission mais aussi par sa position<sup>10</sup> », pourrait-il également être ce « médiateur » qui agirait dans l'espace public comme un tiers dont la mission centrale serait de « provoquer une rencontre non seulement des publics *avec* des œuvres, mais d'une population considérée dans son ensemble *autour* des œuvres<sup>11</sup>. » ?

Voilà pourquoi ce nouveau projet d'établissement vise, au travers d'actions plus participatives, à défricher de nouveaux espaces d'expression et à rapprocher l'innovation pédagogique et la création artistique pour favoriser l'éclosion de nouveaux talents, impulser et développer une dynamique de co-construction entre les acteurs, valoriser la vitalité du territoire et contribuer à son attractivité.

**C'est cette démarche que nous tenterons d'amorcer au travers des axes de ce nouveau projet d'établissement.**

### 4.3. Les cinq axes du projet d'établissement 2018-2022.

#### Méthode :

Le nouveau projet d'établissement du Conservatoire 2018-2021 est le fruit d'un long travail de concertation au sein de l'équipe éducative du conservatoire, mais également le résultat d'échanges avec les parents d'élèves, les élèves eux-mêmes et certains de nos partenaires. Dès les premières étapes de son élaboration, la méthode adoptée a été celle de la consultation et de la collaboration - au sens d'une participation active de l'équipe pédagogique, administrative et technique du Conservatoire au choix des orientations et stratégies de développement possibles pour la structure. Chacune des phases importantes de ce travail a été présentée à des assemblées consultatives ou décisionnaires et validée par leurs représentants.

La phase « diagnostic », entamée au cours de l'année scolaire 2016/2017, s'est achevée au printemps de l'année suivante.

Pour mener à bien cette phase préparatoire à l'élaboration du projet, nous nous sommes appuyés sur les résultats de l'étude déjà citée. Cette enquête, conduite par le Directeur du Conservatoire et réalisée à l'échelle du Pays d'Apt Luberon, a permis de mesurer la réalité de l'activité musicale locale dans le champ des pratiques amateurs, d'en évaluer les forces et les faiblesses, et de saisir la qualité et l'importance de la relation qui, au fil du temps, s'est établie entre le CRI et la diversité des publics qui constitue la richesse de cette vie musicale.

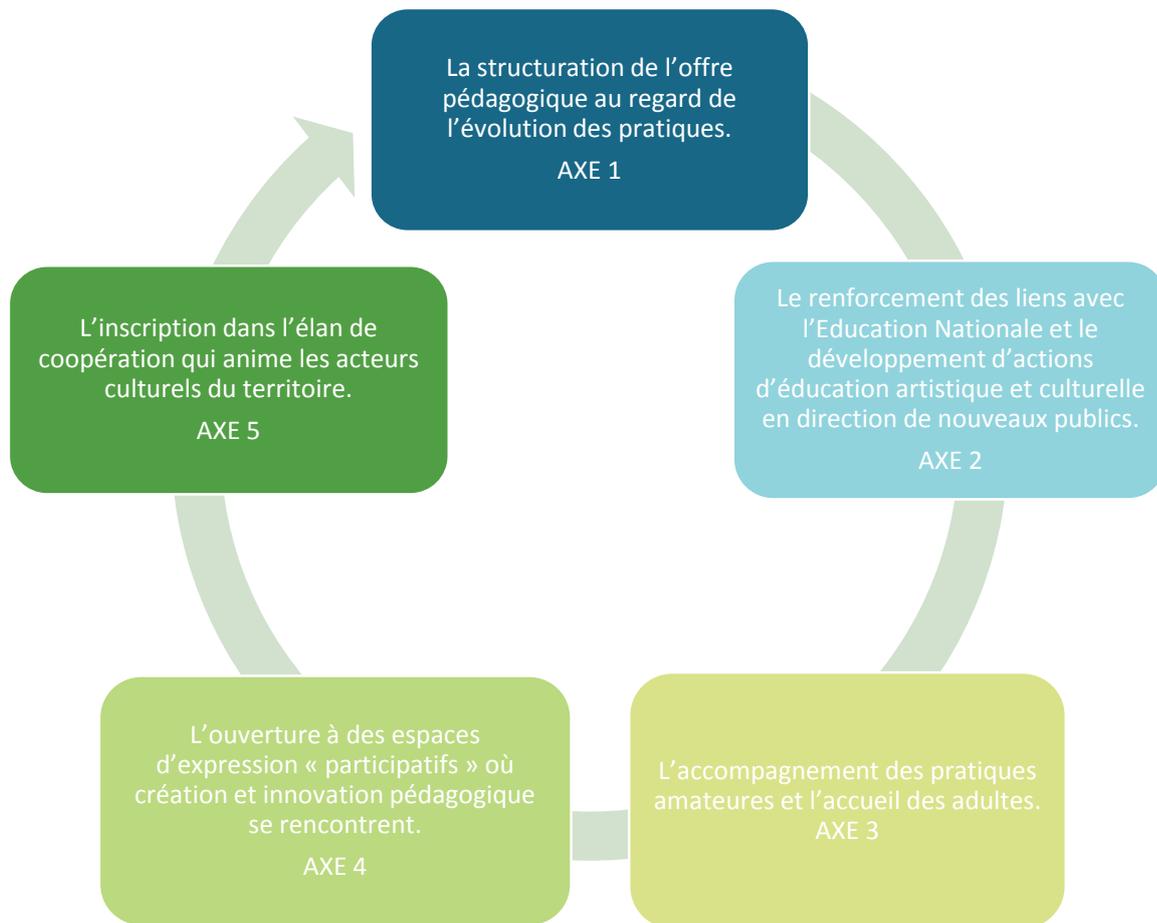
Ce premier niveau d'analyse s'est, au cours des débats, enrichi de réflexions nouvelles qui ont conduit l'équipe à fixer les grandes orientations de l'établissement et à définir **cinq axes** d'amélioration et de développement pour le conservatoire. Cette première étape dans le processus d'élaboration de notre projet d'établissement s'est achevée le 13 décembre 2016 avec la validation de ces cinq axes par les membres de la commission culturelle de la CCPAL.



<sup>10</sup> Ibid.

<sup>11</sup> Ibid.

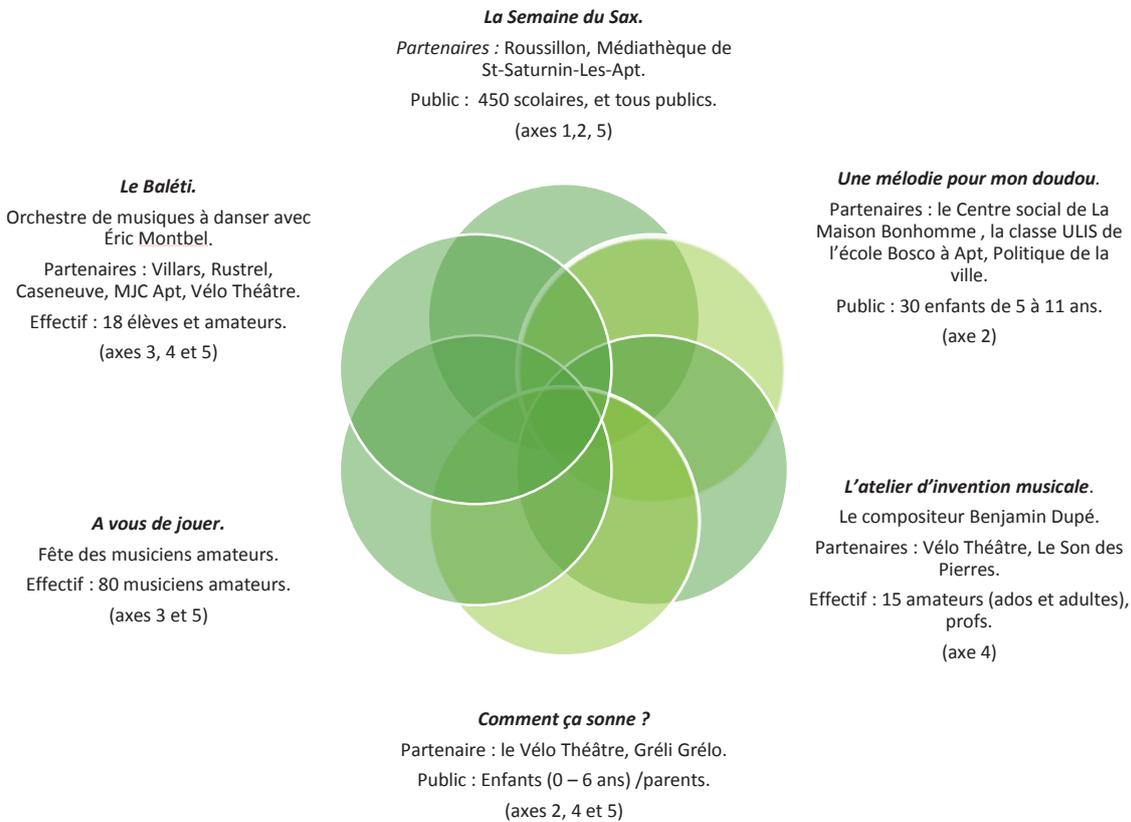
## Les cinq axes du projet.



A la suite, l'année 2017 a vu la réalisation d'une série d'actions de préfiguration pour chacun des axes du projet à venir. Toutes ces actions, que nous détaillerons plus loin, ont permis de mesurer les capacités de notre établissement à répondre aux nouvelles attentes de la société en matière d'enseignement et d'éducation artistique et culturelle, puis d'en évaluer l'impact démocratique concernant l'accès et la participation du public. Au terme de ces projets, le Conservatoire est alors apparu comme un acteur essentiel de l'éducation artistique et culturelle (EAC), en ce sens qu'il joue au sein de son environnement un rôle fédérateur entre les différents acteurs socio-culturels et éducatifs concernés.

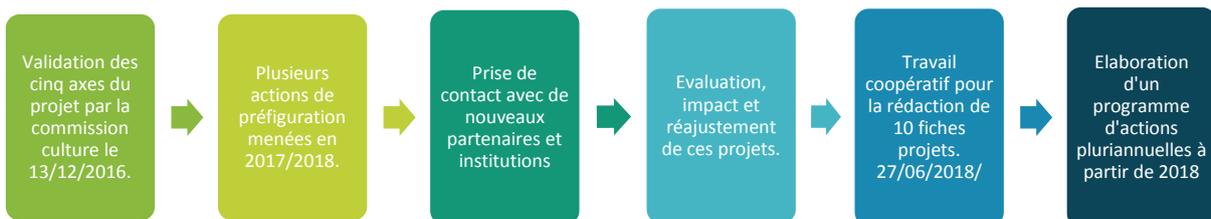


#### 4.4. Les actions de préfiguration en 2017/2018.



Toutefois, cette deuxième phase expérimentale a également révélé les limites de notre organisation du point de vue de la planification et de la conduite de projets, des parcours pédagogiques, de l'évaluation, de la communication, mais aussi des moyens humains et techniques pour la coordination d'actions d'envergure.

C'est pourquoi, dans le prolongement de ces actions, ont été programmées plusieurs journées de concertation entre les agents du pôle d'enseignement et ceux du pôle administratif et technique du Conservatoire ; ce fut un temps nécessaire entre collègues pour identifier, nommer, analyser, classer et prioriser ces difficultés.



Le résultat de ce travail collaboratif s'est traduit par la production de dix « fiches projets » comme autant de pistes de réponses aux questions posées. A la suite, ces fiches ont été regroupées autour de trois thématiques : la communication, les cursus d'études et l'ouverture à de nouveaux publics.

Pour mener à bien ce travail collaboratif, le conservatoire a fait appel aux compétences du cabinet « Direct Azimut », spécialisé dans la conduite des équipes et des entreprises en gestion de projets. Le résultat de ce travail a été présenté au conseil d'établissement du Conservatoire le 27 juin 2018, et validé par l'ensemble de ses membres.

#### 4.5. Les dix fiches projets.

Trois thèmes identifiés : **Communication – Cursus des études - Ouverture à de nouveaux publics et Diffusion.**

##### **I – Communication :**

###### **Fiche 1. Améliorer la communication en interne des projets artistiques et pédagogiques du Conservatoire.**

**Objectifs :** Meilleure visibilité des actions - Appropriation des projets par l'équipe enseignante - Meilleure coopération au sein de l'équipe - Approche collaborative pour un enrichissement des propositions et plus de cohérence dans la mise en œuvre des actions - Meilleure planification (anticipation) des projets - Optimisation des moyens.

###### **Fiche 2. « Les cercles », une forme de concertation plus participative.**

**Objectifs :** Créer des espaces d'échanges et de concertations plus efficaces - Faciliter l'organisation des temps de discussion - Remplacer le suivi pédagogique en départements par des missions éducatives plus transversales (inter départements) - Impulser une dynamique de réseau - Favoriser les questionnements pédagogiques et l'enrichissement individuel des connaissances par retour d'expériences partagées.

###### **Fiche 3. Outils collaboratifs pour la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de projets.**

**Objectifs :** Faciliter et sécuriser les échanges d'informations - Planifier et répartir les tâches entre les enseignants porteurs du projet - Suivre l'évolution du projet (fixer des bilans intermédiaires et des points d'étapes) - Partager les informations, identifier les personnes et structures ressources, constituer une banque de données, archiver les traces (vidéos, photos, audio, partition, etc.).

##### **II. Cursus des études (Parcours - Contenu - Motivation - Évaluation - Orientation) :**

###### **Fiche 4. Evaluation Sommative.**

- Evaluation Sommative (examens de l'élève) :

**Objectifs :** Créer une grille d'évaluation commune à tous les instruments pour le jour de l'examen - Etablir un règlement relatif à la procédure de cette évaluation.

###### **Fiche 5. Evaluation formative.**

- Livret de suivi de l'élève :

**Objectifs:** Description des cycles et schéma des études - Référentiel de compétences pour le contrôle continu pour chaque discipline - Contrat pédagogique - Correspondance avec la famille - Parcours artistique - Expérience - Grille d'évaluation - Bulletin semestriel (communication avec les familles).

###### **Fiche 6. Emploi du temps des élèves.**

**Objectifs :** Plus de souplesse dans l'organisation des cours - Découvrir d'autres modes d'apprentissage (alterner pédagogie de groupe et cours individuel, etc.).

###### **Fiche 7. Orientation.**

**Objectifs :** Orienter l'élève dans un parcours diplômant ou non diplômant selon ses motivations et ses capacités - Diversifier les parcours à partir du cycle 2 - Accompagner les adultes dans leur démarche d'apprentissage ou de perfectionnement.

## Fiche 8. Solfège instrumental.

**Objectifs :** Adapter l'offre pédagogique aux nouvelles pratiques de la musique - Répondre au projet de chaque élève - Proposer des apprentissages spécifiques à chaque discipline instrumentale.

## III. Ouverture à de nouveaux publics :

### Fiche 9. Centre de ressources.

Objectifs: Mettre à la disposition des amateurs des salles de répétitions - Dédier au sein du Conservatoire un espace de documentation musicale (également en lien avec les bibliothèques du territoire) - Diversifier l'encadrement des pratiques amateurs - Finaliser l'équipement de l'espace de diffusion (chapelle baroque).

### Fiche 10. Projet global :

- Actions pluriannuelle : concerts des professeurs du Conservatoire en direction du jeune public mais également tout public.

**Objectifs :** Promouvoir les disciplines enseignées au sein du Conservatoire du Pays d'Apt Luberon - Découverte de différentes esthétiques - Notion de partage et de plaisir - Semaine de concerts scolaires destinés aux écoles primaires, clôturée par un concert ouvert à tout public - Créer un lien pédagogique entre les enseignants du Conservatoire et des écoles de la CCPAL.

### 3. Partage de compétences.

**Objectifs :** Homogénéisation des savoirs, cohésion de l'équipe, performance collective.

## 4.6. Exemple d'actions pluriannuelles.

### ❑ L'Orchestre à l'Ecole (OAE).

**Un projet sur trois ans (2018-2019 à 2020-2021). (Axes 1 et 2 du projet d'établissement).**

#### Description du projet :

A la rentrée scolaire 2018-2019, le Conservatoire, en partenariat avec l'équipe éducative de l'école Saint-Exupéry à Apt, a débuté une action intitulée « **orchestre à l'école** ». Ce dispositif donne la possibilité durant le temps scolaire à  **trente enfants** (non musiciens) de débiter un apprentissage de la musique par une expérience collective autour d'une pratique d'orchestre. Ces enfants issus des classes de CE2, CM1 et CM2, sélectionnés selon des critères de motivation, d'implication des familles, de parité (garçons-filles), ont la chance d'intégrer cet orchestre et **d'être accompagnés tout au long de leur scolarité dans le cycle 3** par une équipe de 6 enseignants du Conservatoire, spécialisés dans une discipline : violon, violoncelle, contrebasse, clarinette, flûte traversière et percussions.

#### Financement de l'action :

Les interventions musicales sont prises en charge par la Communauté de Communes du Pays d'Apt Luberon et bénéficient d'une aide dans le cadre du contrat de ville.

Le parc d'instruments d'une valeur de 23 000 € a été financé par la Région SUD à hauteur de 60 % et par la Communauté de Communes du Pays d'Apt Luberon à hauteur de 40 %.



- ❑ Les classes de 6<sup>ème</sup> artistique (phase d'expérimentation).  
(Axes 1 et 2 du projet d'établissement).

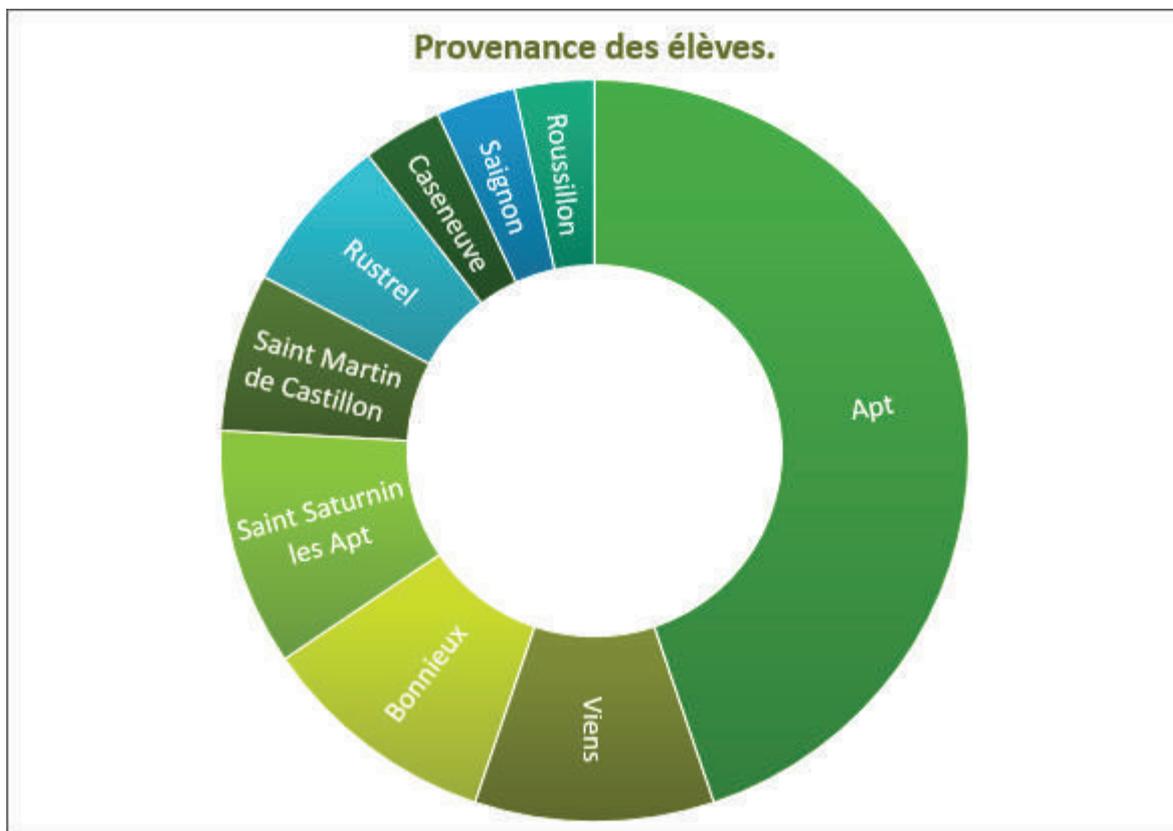
#### Description du projet :

En partenariat avec la Cité scolaire d'Apt (collège), le Centre académique de Danse et le Conservatoire de musique, **trois classes de 6<sup>ème</sup> artistique ont été créées à la rentrée scolaire 2018.**

**Le principe est simple :** permettre aux enfants de 6<sup>ème</sup> inscrits dans une activité musique ou danse dans l'une des deux structures partenaires de **disposer d'une après-midi par semaine pour suivre leurs activités artistiques dans les meilleures conditions, sans négliger leur scolarité.**

Sur du long terme, l'objectif serait de créer une filière musique à la Cité scolaire avec option légère au Bac. Il s'agit également de **rendre les enfants plus autonomes dans leur activité extrascolaire en les libérant des contraintes de transport** (plus de la moitié des enfants habitent dans les villages alentour).

Il s'agit également de **constituer un groupe de musiciens solidaires**, favoriser l'entraide et l'empathie, et faciliter la mise en œuvre de projets interdisciplinaires.



#### Financement de l'action :

Concernant le Conservatoire, cette action dans sa forme actuelle n'a pas d'impact sur le coût de fonctionnement de l'établissement. Il s'agit seulement de regrouper les cours suivis habituellement par les élèves sur les temps libérés pour chacune des classes artistiques.

Seules les interventions d'artistes sont à financer. Pour l'année en cours, celles-ci se limitent à deux ateliers du compositeur Benjamin Dupé. Cette intervention s'inscrit dans le cadre d'une résidence d'artiste, en partie financée par la DRAC.

- Résidence d'artiste.

#### Descriptif du projet :

Au printemps 2018, le Conservatoire a amorcé un projet de résidence avec le compositeur et scénographe Benjamin Dupé de la Compagnie *Comme je l'entends*. Cette résidence s'achèvera le 29 juin 2019 au Vélo Théâtre d'Apt par une représentation publique d'une création musicale pour un ensemble de musiciens improvisateurs (élèves et professeurs du Conservatoire) et diverses petites formations instrumentales.

Depuis le printemps 2018, cette résidence a été rythmée par différents rendez-vous de médiation artistique et culturelle :

- Le 08 juin 2018, *Genèse d'un opéra* : une discussion avec un public scolaire animée par Benjamin Dupé.
- Le 13 juin 2018, *Du chœur à l'ouvrage* : sortie au Grand Théâtre de Provence pour assister à une représentation de l'opéra de Benjamin Dupé.
- De juin à décembre 2018, différents temps d'échange avec les enseignants du Conservatoire pour préparer le projet de création musicale et planifier les interventions du compositeur auprès des élèves jusqu'au printemps 2019.

- Le 15 novembre 2018, intervention de Benjamin Dupé à la Cité scolaire d'Apt pour une discussion avec quatre classes de 1<sup>er</sup> ES et S autour de son œuvre *Il se trouve que les oreilles n'ont pas de paupières*.
- Le 21 novembre 2018, au Vélo Théâtre à Apt, représentation publique de l'œuvre *Il se trouve que les oreilles n'ont pas de paupières*.
- Mai 2019, les ateliers du Cabinet Fantôme, avec les élèves des classes artistiques, les 16 et 22 mai 2019 à Apt. Une conférence sur le processus de composition, le 17 mai aux carrières de Bonnieux.
- Le 30 juin 2019 enfin, réalisation publique de la commande faite à Benjamin Dupé par les élèves et les enseignants du Conservatoire, au Vélo Théâtre.
- Automne 2019, une conférence animée d'Alain Savouret, auteur du Solfège de l'Audible et créateur des ateliers d'invention musicale au CNSM de Paris dans les années 90. Cette conférence sera donnée dans le cadre du « campement scientifique » à Apt à l'automne 2019.

### **Financement de l'action :**

Pour ce projet de résidence, le Conservatoire a bénéficié d'une aide fléchée de 11 000 € de la DRAC dans le cadre de l'appel à projets « Développement de projets d'éducation artistique et culturelle dans les conservatoires agréés à rayonnement communal ou intercommunal 2018 ».

## **4.7. Les préconisations.**

### **4.7.1. Bâtiment, matériel, équipement et nouvelles technologies.**

#### **❑ Le bâtiment :**

Rénové très récemment, le Conservatoire de musique bénéficie de locaux parfaitement adaptés à la pratique de la musique. En terme de patrimoine, il représente un bel exemple d'architecture du XVIII<sup>ème</sup> siècle, il abrite des savoir-faire d'artistes et artisans locaux, dont certains inscrits à l'Inventaire des Monuments Historiques.

- **Situé en entrée de ville, il mériterait d'être mis en valeur par un éclairage de façade et des espaces dégagés.**

La chapelle baroque du Conservatoire est aménagée en salle de concert d'une capacité de cent places. Récemment équipée d'un jeu de lumières, d'un petit orgue et d'un piano quart de queue de qualité, elle est adaptée pour des concerts de petite forme, récital, musique de chambre, etc.

Le charme que dégage cette salle est très apprécié des artistes et du public.

- **Quelques aménagements acoustiques lui permettraient de figurer parmi le réseau des plus agréables salles de concert de la région.**

La cour de ce bâtiment, dès la saison estivale, constitue également un bel espace pour la réalisation d'événements du type kiosque à musique ou ciné-concerts, etc.

- **Quelques aménagements du type mobilier extérieur, guirlande lumineuse, coffret d'alimentation électrique, permettraient d'accueillir le public et les artistes dans les meilleures conditions et revaloriseraient cet espace.**

## ❑ **Matériel, équipement et nouvelles technologies :**

Evoquée à chacune des phases d'élaboration de ce projet d'établissement, la pratique de la musique apparaît aujourd'hui transformée. En effet, la démocratisation des supports numériques et l'accès à internet dans de nombreux foyers ont permis l'émergence de nouvelles formes d'expression et de nouveaux modes de diffusion des productions musicales autoproduites.

Plus individuelles, plus diversifiées et plus expressives, les pratiques de la musique nécessitent la maîtrise de nouveaux outils technologiques qui, sans être une menace pour les pratiques plus « traditionnelles », explorent avec un autre regard le langage universel de la musique. Cette évolution doit être prise en considération dans nos apprentissages, elle nécessite la formation permanente des enseignants, le renouvellement de certains équipements et matériels.

### **« Les nouvelles technologies occupent une place grandissante dans l'activité musicale des Français. »**

Olivier Donnat, « Enquête sur les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique », DGCA, Ministère de la Culture et de la Communication, 2009.

En ce sens, nous préconisons :

- **L'équipement de l'ensemble des salles de cours d'un poste informatique et d'un système audio de qualité.**
- **L'acquisition de logiciels d'ingénierie sonore (enregistrement, mixage, mastering) et d'écriture musicale, de banques de sons, etc.**
- **La création d'un espace de pratique musicale dédié à l'exploration sonore acoustique et électroacoustique.**

## ❑ **Lieux de pratique et accessibilité :**

L'étude sur les pratiques amateurs de 2015 a pointé **l'absence de lieux dédiés aux répétitions et à l'encadrement** de ces pratiques. Ce déficit d'espace de pratique est l'un des facteurs de démotivation et d'abandon pour de nombreuses personnes.

- Le Conservatoire, compte tenu de son aménagement, n'est pas en capacité aujourd'hui de répondre à cette demande citoyenne. Toutefois, dans le cadre de son nouveau projet d'établissement, cet établissement pourrait prendre partiellement en charge cette mission et mener une réflexion sur la réattribution de certains locaux désaffectés ou en voie d'être libérés, qui pourraient - après quelques aménagements - accueillir ces musiciens.

Par ailleurs, sur la question de l'accessibilité des espaces dédiés à la pratique de la musique, seul un niveau du conservatoire est en capacité aujourd'hui de recevoir les personnes empêchées.

- Rendre l'ensemble du bâtiment accessible à celles-ci pourrait permettre à un plus grand nombre de personnes d'accéder à une pratique de la musique et de rompre également l'isolement et la solitude de certains individus.

## ❑ **Plan de formation.**

### **L'ouverture culturelle à de nouveaux publics et l'intégration de nouvelles technologies dans la musique.**

Cette transition appelle à l'évolution de nos pratiques, à la transformation de nos méthodes, de nos modes d'apprentissage, mais également à l'adaptation de nos formes d'accueil et d'encadrement (publics empêchés - classes artistiques, etc.).

Il s'agit d'une période dans laquelle la direction du Conservatoire doit être aux côtés des enseignants, à la fois pour impulser ce processus, encourager, conseiller, mais également accompagner l'équipe pédagogique dans ces changements et évaluer ces nouveaux dispositifs. De plus, le pôle administratif doit également être en capacité de s'adapter à cette mutation.

Dans ce contexte de mutation, un plan de formation pluriannuel des agents spécifique à ces nouvelles orientations nous semble indispensable. Il s'agira en premier lieu de permettre aux enseignants. d'acquérir de nouvelles compétences et outils pédagogiques, de renforcer nos compétences en ingénierie culturelle et de réorganiser le pôle administratif et technique pour s'adapter, etc.

Pour impulser cette démarche, le partage de compétences entre agents sera alors encouragé.

### **Synthèse des besoins émergents pour chacun des axes du projet d'établissement :**

- **AXE 1 – La structuration de l'offre pédagogique au regard de l'évolution des pratiques.**

Elaborer une méthode et des outils d'évaluation (individuelle, collective et participative) - Diversifier l'enseignement et les modes d'accès à la formation (stages, ateliers, contrat pédagogique, etc.) – Prévoir un plan de formation des agents pluriannuel – Renforcer les compétences d'ingénierie culturelle et réorganiser l'équipe administrative et technique.

- **AXE 2 - Le renforcement des liens avec l'Education Nationale et le développement d'actions d'éducation artistique et culturelle en direction de nouveaux publics.**

**Education artistique et culturelle :** Poursuivre et enrichir le dispositif d'interventions musicales par des actions nouvelles (résidence d'artiste – orchestre – parcours voix, etc.). Répondre à la demande de l'Education Nationale en matière de musicothérapie (troubles dys.) - Répondre à la demande de la Cité scolaire d'Apt pour la création d'un orchestre au collège dans le cadre du dispositif CHAM.

**Musique et handicap :** Répondre à la demande d'institutions de type Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique ITEP (enfants de 4 à 18 ans) à Apt, et Institut Médico-Educatif IME (adultes) de Tourville à Saignon.

- **AXE 3 - L'accompagnement des pratiques amateurs et l'accueil des adultes.**

**Créer une plateforme et animer un réseau de musiciens amateurs** (élèves - anciens élèves - autodidactes - autres) - Prêt d'instruments rares, de matériel, de partitions, d'espace de travail et de lieux de diffusion.

Organiser des conférences et rencontres autour de l'univers artistique de compositeurs, groupes et interprètes. Proposer des sujets de réflexion et faire intervenir chercheurs, universitaires et personnalités...

Proposer un accès à la pratique individuelle ou collective, des remises à niveau, des stages, etc.

- **AXE 4 - L'ouverture à des espaces d'expression « participatifs » où création et innovation pédagogique se rencontrent.**

**Création et invention musicales :** insérer les élèves et les musiciens amateurs dans des logiques d'apprentissage de la créativité. **Citoyenneté : des projets artistiques deviennent participatifs.** Il s'agira également d'établir une relation nouvelle avec la population et de valoriser l'ensemble des cultures présentes sur le territoire.

- **AXE 5 - L'inscription dans l'élan de coopération qui anime les acteurs culturels du territoire.**

**Proposer la rédaction d'une Charte de coopération** intercommunale pour : - Favoriser l'émergence de nouvelles formes d'expression - Encourager la coopération de projets - **Valoriser les ressources et richesses culturelles du territoire** - accompagner l'évolution des pratiques amateurs.

#### 4.8. Stratégie et plan de financement.

L'implication croissante des acteurs locaux (...) et l'engagement des communes et des intercommunalités, soutenues par les départements et les régions pour construire des dispositifs cohérents au service de l'éducation artistique de l'enfant et de la jeunesse, montre la contribution importante et la place incontournable de l'action publique locale.

Les finalités poursuivies ont été réaffirmées au travers de la loi et les réseaux d'acteurs mieux définis. Toutefois, l'enseignement artistique en France rencontre toujours une forte difficulté. (...)

Il s'agit pourtant d'assurer l'égalité d'accès pour toutes et tous à la culture, notamment par la pratique artistique et culturelle, élément fondamental de développement et d'émancipation des Citoyens. (...)

La baisse des dotations aux collectivités territoriales constitue évidemment un élément d'explication pour comprendre la tendance plutôt négative de l'évolution des politiques culturelles ces dernières années. Mais il ne faut pas sous-estimer également l'affaiblissement de l'ambition politique.

*Extrait du rapport sur l'enseignement artistique, par Jésus de Carlos, Conseil supérieur de la Fonction Publique Territoriale, Ministère de l'Intérieur, le 26.09.2018.*

##### **4.8.1. Le Conservatoire de musique est en régie directe, comme bon nombre d'équipements de ce type.**

**Pour l'année 2019, le budget global du Conservatoire s'élève à 1 344 565 euros.**

La partie fonctionnement s'élève à 1 209 315 € dont 1 048 000 € pour les charges de personnel et frais assimilés, soit 86 % des dépenses de fonctionnement.

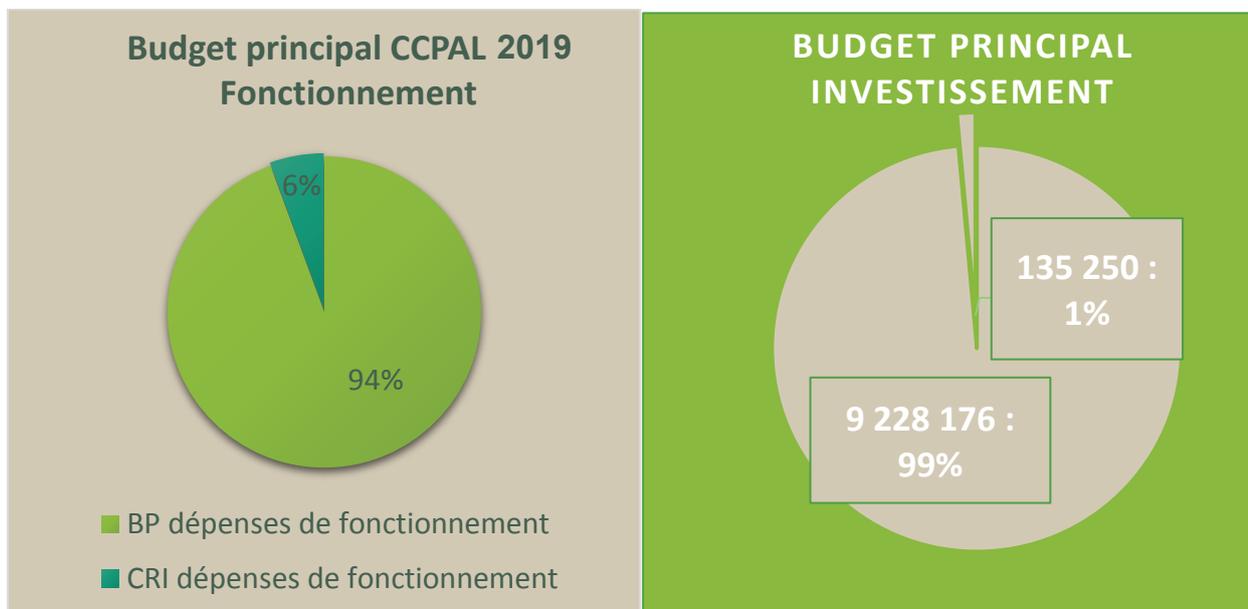
Les recettes de fonctionnement prévues sont de 161 103 euros.

**Le reste à charge pour la section de fonctionnement est de 1 048 000 €.**

La part investissement représente 10 % du budget global du Conservatoire, soit 135 250 €.

Les recettes d'investissement, quant à elles, sont estimées à 45 742 euros.

**Le budget global de fonctionnement de la CCPAL s'élève à 21 607 625 euros en 2019. Le budget global d'investissement, quant à lui, est de 9 228 176 euros.**



#### 4.8.2. *Quelques préconisations pour renforcer l'élan local de démocratisation culturelle et faire face à cette situation particulière des finances publiques...*

##### **Un Conservatoire plus efficace dans son fonctionnement et plus respectueux de l'environnement.**

- **Management et organisation du service : les limites d'une organisation et son impact négatif sur la qualité des relations.**

En effet, au cours de la mise en œuvre de ces actions de préfiguration (2017/2018), nous avons été confrontés à des questions **de méthode** (élaboration, communication, suivi et évaluation de projets), **de responsabilité** (identification des porteurs de projet, prévention des risques, réglementation, publics), de **gestion des événements** (anticipation des besoins, planning, conventions, mutualisation) qui ont montré **les limites de notre organisation présente et leur impact négatif sur la qualité des relations.**

Pour tenter de dépasser ces difficultés et améliorer l'efficacité de l'équipe, nous avons sollicité les compétences du cabinet Direct Azimut, spécialisé dans la formation des agents aux méthodes « agiles », c'est-à-dire concernant des groupes de pratiques de pilotage et de réalisation de projets.

Comme indiqué plus haut, ces séances nous ont conduits à établir une liste de dix fiches-projets et de les regrouper autour de trois thèmes : Communication - Cours des études - Ouverture à de nouveaux publics et diffusion.

La mise en œuvre progressive de ces propositions devrait permettre de faciliter l'exécution de nos actions, d'en évaluer l'efficacité en termes d'objectifs et d'impacts pour la population. Les outils indiqués devraient également permettre d'agir dans ce sens et, au final, d'améliorer le bien-être de chaque agent dans l'exercice de ses missions...

- **Un fonctionnement plus respectueux de l'environnement :**

Après un premier pas vers la dématérialisation des actes administratifs, le conservatoire se lance dans un nouveau défi, celui de réduire l'usage des photocopies d'extraits de partitions musicales.

### ➤ Une charte de coopération intercommunale pour le développement des pratiques artistiques :

L'objectif visé par cette charte serait d'accompagner l'évolution des pratiques, de favoriser l'émergence de nouvelles formes d'expression, d'encourager la coopération de projets, de valoriser les ressources culturelles du territoire et d'en promouvoir la diffusion, mais également de faciliter la mise en œuvre d'actions cohérentes pour, et avec, la population.

Dans un premier temps, il s'agirait de :

- ✓ Constituer un parc technique de prêt de matériel et d'équipements pour la sécurité et la sûreté des spectacles. A disposition des porteurs de projets signataires de la charte, ce matériel serait géré par le magasin du Service Patrimoine de la CCPAL. Mutualiser un ou plusieurs lieux de stockage technique et d'archivage pour le matériel, les équipements techniques, les éléments de création divers (décors, dispositifs particuliers, etc.).
- ✓ Favoriser la mise en réseau des acteurs culturels du territoire : Encourager l'entraide, la mutualisation de moyens et de compétences - Privilégier la coopération et la co-construction dès la phase d'élaboration initiale de projets d'envergure - Consolider les partenariats existants en direction de nouveaux publics.
- ✓ Apporter une aide en ingénierie du spectacle, une stratégie de développement : diagnostics - objectifs - moyens humains et financiers - construction de plans d'actions - pilotage - production et mise en œuvre opérationnelle - positionnement stratégique - formalisation et argumentation - projets européens - évaluation.
- ✓ Inventorier et optimiser l'exploitation des équipements culturels et des espaces naturels existants sur l'ensemble du territoire.
- ✓ Communiquer sur les actions des signataires de la charte.

#### ***4.8.3. Quelles sont les pistes de financement possibles et les orientations budgétaires pour la mise en œuvre et la réalisation des actions et opérations nouvelles du Conservatoire, dans le cadre de son projet d'établissement 2018-2021 ?***

##### **Le financement public :**

**Projet de loi Etat 2019 - 3. 64 milliards d'euros pour le Ministère de la Culture, un budget légèrement en hausse par rapport à 2018 (+ 0,3 %) <sup>12</sup>.**

- La jeunesse (3 à 18 ans) est l'une des quatre priorités du Ministère, avec une augmentation de plus de 50% du budget consacré à la formation artistique et culturelle des jeunes dès cette année, soit 114 M€.
- 2 millions d'euros de mesures nouvelles pour accompagner dans les écoles toutes les disciplines artistiques, de la pratique orchestrale aux arts de la scène.

##### **Région et fonds européens 2021-2027.**

- Effort important pour l'éducation et la jeunesse : « Une Europe plus sociale », aide aux infrastructures en matière d'éducation et de formation ainsi qu'aux infrastructures sanitaires, culturelles et sociales.
- Région SUD, SRADDT, pari n°1 : une région qui fait société.
- Pari n°4 : Ouverture – Vivre ensemble – Culture Fond Régional Acquisition d'Instruments de Musique.
- Aide à la diffusion d'artistes.

---

<sup>12</sup> Cahier français, « Financer la culture », éd. La Documentation Française, n° 409, Mars-Avril 2019.

## Département de Vaucluse : nouveau Schéma Départemental Patrimoine Culturel 2018-2021.

- Soutien aux opérateurs culturels vauclusiens dans une logique d'aide aux projets.
- Confortement des associations œuvrant toute l'année.
- Rééquilibrage de l'offre en termes d'ancrage et de diversité.
- Valorisation du patrimoine.

## Communauté de Communes du Pays d'Apt Luberon, budget 2019 :

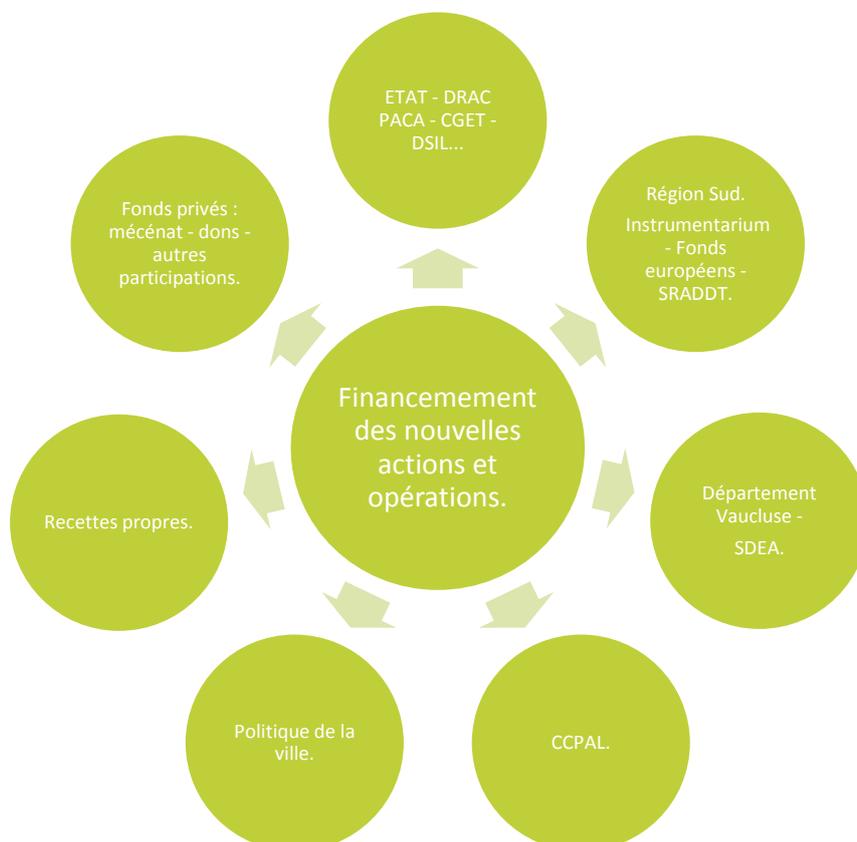
- Budget principal. Tendances + 5 %

## Politique de la ville :

- Aide au projet OAE 2019.  
Ville d'Apt 3 000 €  
Etat - CGET 1 500 €

## Recettes propres et fonds privés :

- **Appels à projets - Mécénat - dons :**  
Dons : Lion's Club Pays d'Apt : 600 €  
Mécénat :  
Appel à projets : association Orchestre à l'Ecole.
- **Recettes propres : augmentation progressive des cotisations pour atteindre une participation de 10 % du coût par élève.**  
Cotisations des familles - ventes de billets. Autres recettes et recettes exceptionnelles.



#### 4.8.4. Principales dépenses de fonctionnement et d'investissement à venir pour la mise en œuvre du projet d'établissement :

##### ➤ 2019.

###### Fonctionnement :

- Création d'un poste (cadre A) pour une responsable des affaires générales du Conservatoire. Recrutement réalisé et prise de fonction au 1<sup>er</sup> juin 2019.
- Résidence d'artiste (EAC) « Exploration sonore et improvisation libre » en cours. Artiste invité : Benjamin Dupé - Financement : Drac PACA.

###### Investissement :

- Opération de travaux : amélioration énergétique du bâtiment, accessibilité PMR du 3<sup>ème</sup> étage et mise en sécurité des espaces de circulation au R+1. Dossier d'aide de l'Etat déposé dans le cadre de la DSIL.
- Acquisition d'instruments de musique ancienne. Dossier d'aide de la Région Sud, dispositif Instrumentarium déposé.
- Acquisition de matériel pour l'équipement des salles de cours d'ordinateurs, supports numériques et autres outils de diffusion (première tranche). Opération en cours sur fonds propres.

##### ➤ 2020.

###### Fonctionnement :

- Indemnité de suivi et d'orientation pédagogique (part fixe et/ou variable) au bénéfice des enseignants du Conservatoire : développement d'un plan d'évaluation des actions – suivi individuel des élèves – évaluation des projets – etc.
- Plan de formation des enseignants et du régisseur aux nouvelles technologies : initiation et maîtrise des outils numériques et logiciels de musique assistée par ordinateur (MAO).
- Création d'un orchestre au collège : dans le cadre de la convention de partenariat entre la Cité scolaire d'Apt et la CCPAL concernant les classes artistiques, il s'agira de créer un orchestre au collège. Celui-ci viendrait compléter le dispositif d'accès à la pratique musicale et prolonger le projet d'OAE de l'école Saint-Exupéry à Apt.
- Résidence d'artiste (EAC) « Musique et parentalité » à venir. Artiste invitée : *La Compagnie du Peste* - Dossier Drac PACA déposé.

###### Investissement :

- Acquisition d'un parc d'instruments pour l'Orchestre au collège.
- Acquisition de matériel pour l'équipement des salles de cours en ordinateurs, supports numériques et autres outils de diffusion.
- Etude acoustique dans la chapelle baroque : afin de finaliser l'équipement de ce lieu de concert, il serait opportun de réaliser cette opération qui avait été envisagée lors de la rénovation du Conservatoire, mais qui n'avait pu être inscrite au programme faute de moyens.

➤ 2021.

Fonctionnement :

- Plan de formation des enseignants et du régisseur technique aux nouvelles technologies (suite) : initiation et maîtrise des outils numériques et logiciels de musique assistée par ordinateur (MAO).
- Poursuite de l'action Orchestre au collège.

Investissement :

- Poursuite de l'opération d'acquisition de matériel pour l'équipement des salles de cours en ordinateurs, supports numériques et autres outils de diffusion.
- Opération de travaux acoustiques dans la chapelle baroque (cf. ci-dessus).

Estimation financière des dépenses prévues :

- Trois scénarios envisagés :

Estimation du coût de fonctionnement pour développer de nouvelles actions sur l'ensemble des axes du projet.			
Fonctionnement	Estimation haute (+ 5,7 %)	Estimation moyenne (+ 4,6 %)	Estimation basse (+ 2.5 %)
Actions nouvelles pour l'ensemble des axes.	<p>Indemnités de suivi d'orientation des élèves - Ensemble des enseignants (ISO part fixe 100 %) et (ISO part modulable 50 %).</p> <p>Création d'un orchestre au collège dans le cadre des classes artistiques et évolution vers des classes à horaires aménagés (CHAM).</p> <p>Elargissement de l'offre pédagogique et ouverture à de nouveaux publics en lien avec les structures relais : acteurs du secteur artistique et centres sociaux, MJC, etc.</p> <p>Parcours diversifiés et individualisés.</p> <p>Déplacements vers des lieux culturels, voyages pédagogiques inter-conservatoires et échanges européens.</p> <p>Plan renforcé de formations pour les enseignants et le technicien.</p> <p>Création et animation d'une charte de coopération intercommunale pour le développement et le soutien des actions de diffusion.</p>	<p>Indemnités de suivi d'orientation des élèves - Ensemble des enseignants (ISO part fixe) et (ISO part modulable 25 %).</p> <p>Création d'un orchestre au collège dans le cadre des classes artistiques et évolution vers des classes à horaires aménagés (CHAM).</p> <p>Elargissement de l'offre pédagogique en lien avec les acteurs du secteur artistique, sans pour autant explorer de nouvelles pistes de collaboration avec d'autres acteurs socio-culturels.</p> <p>Parcours diversifiés et individualisés.</p> <p>Déplacements vers des lieux culturels, voyages pédagogiques inter-conservatoires et échanges européens.</p> <p>Plan renforcé de formations pour les enseignants.</p> <p>Création et animation d'une charte de coopération intercommunale pour le développement et le soutien des actions de diffusion.</p>	<p>Indemnités de suivi d'orientation des élèves - Ensemble des enseignants (ISO part fixe) et (ISO part modulable 25 %).</p> <p>Pas de création d'orchestre au collège.</p> <p>Maintien du nombre de projets et manifestations hors les murs, sans extension.</p> <p>Recentrer l'activité du CRI sur ses missions d'enseignement artistique, d'éducation culturelle et artistique.</p> <p>Parcours diversifiés et individualisés.</p>
<b>Total</b>	<b>70 000 €</b>	<b>56 000 €</b>	<b>31 000 €</b>

**Estimation du coût des investissements pour développer de nouvelles actions  
sur l'ensemble des axes du projet.**

Investissement	Estimation haute	Estimation moyenne	Estimation basse
Opérations études – travaux – équipement – acquisitions.	Acquisition d'un parc d'instruments pour l'Orchestre au collège.  Acquisition d'instruments rares.  Commande d'une étude acoustique pour la chapelle et réalisation des travaux.  Équipement des salles du Conservatoire en outils numériques.  Aménagements et éclairages extérieurs.  Charte et constitution d'un parc de matériel sûreté et sécurité des spectacles et autre matériel.	Acquisition d'un parc d'instruments pour l'Orchestre au collège.  Acquisition d'instruments rares.  Commande d'une étude acoustique pour la chapelle et réalisation des travaux.  Équipement des salles du Conservatoire en outils numériques.  Aménagements extérieurs.  Charte et constitution d'un parc de matériel sûreté et sécurité des spectacles et autre matériel.	Commande d'une étude acoustique pour la chapelle et réalisation des travaux.  Acquisition d'instruments rares.  Équipement des salles du Conservatoire en outils numériques.
<b>Total</b>	<b>100 000 €</b>	<b>50 000 €</b>	<b>25 000 €</b>

Dépenses fonctionnement	2019	2020	2021	Dépenses fonctionnement selon les scénarios	Evolution en %
Evolution des dépenses de fonctionnement	1 209 000 €	1 209 000 €	1 209 000 €	1 209 000 €	0%
Estimation haute		56 000 €	70 000 €	1 279 000 €	5.7 %
Estimation moyenne		44 000 €	56 000 €	1 265 000 €	4.6 %
Estimation basse		31 000 €	31 000 €	1 240 000 €	2.5 %
Evolution des recettes de fonctionnement.	161 000 €			176 000 €	9 %
Augmentation des produits des services : cotisations * billetterie	63 000 €	65 500 €	71 500 €		11 %
Aide au fonctionnement de l'OAE (politique de la ville et SDEA)- Fonds structurels européens de coopération	-	6 000 €	6 000 €		100%

- **Le coût annuel d'un élève au conservatoire est évalué à 2 315 euros. Le montant moyen de participation des familles s'élève à 188.50 euros par an, soit 8 % du coût total de la formation.**

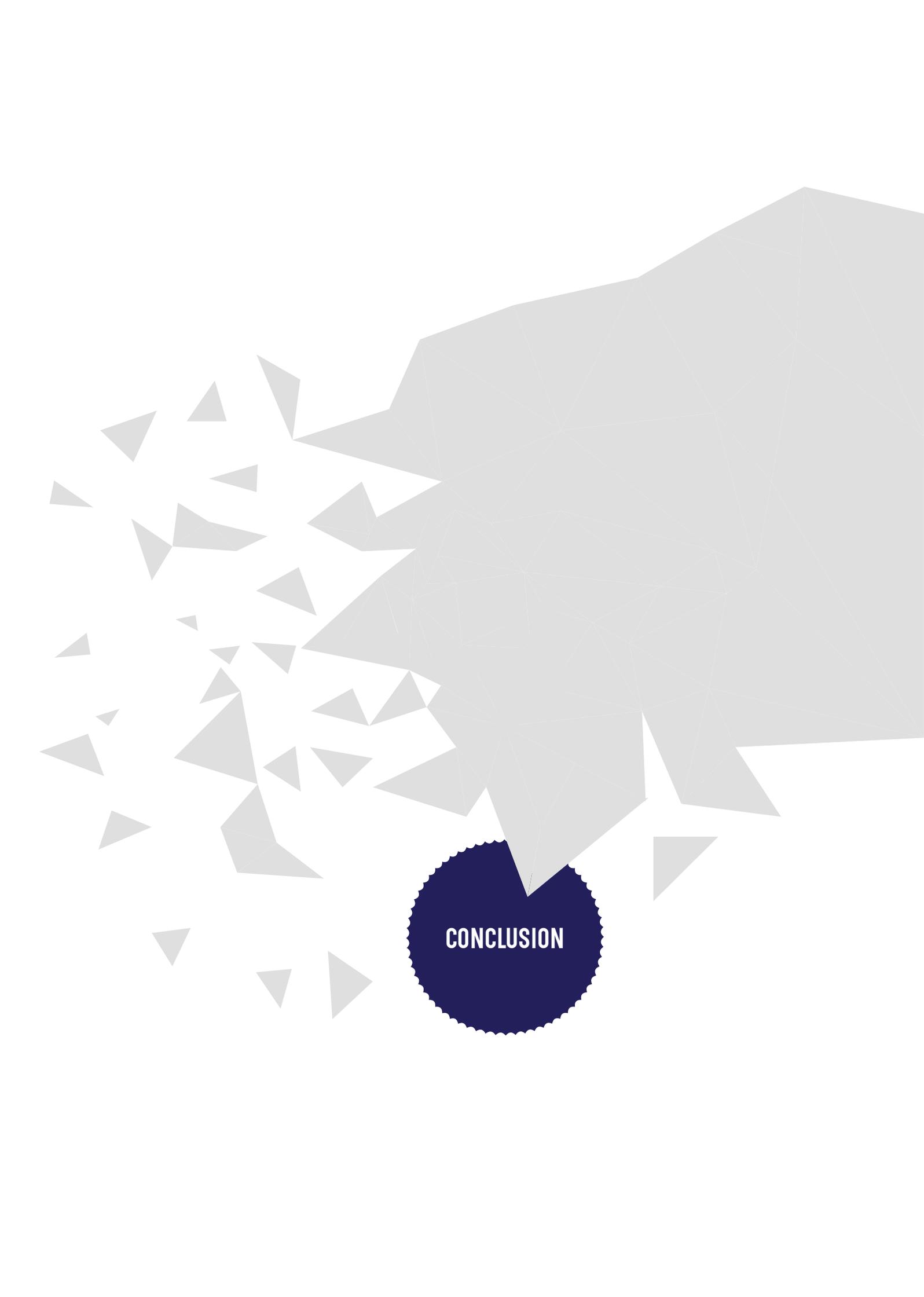
Pour harmoniser les droits d'inscription des familles au Conservatoire avec la politique tarifaire des autres services à la population de la CCPAL, et également compenser sensiblement l'augmentation des dépenses de fonctionnement de l'établissement, il est proposé une réévaluation progressive du montant de cotisation des familles pour atteindre le taux de 10 %. Soit un montant de 231.50 euros par an. Pour y parvenir, nous proposons d'échelonner cette augmentation sur trois exercices :

2019/2020 : 196 € soit (+ 4%)

2020/ 2021 : 214 € (+ 9 %)

2021/2022 : 231 € (+ 8 %)

Dépenses d'investissement	2019	2020	2021	Dépenses fonctionnement selon les scénarios	Total des dépenses supplémentaires selon option
Evolution des dépenses d'investissement	147 400 €	147 400 €	147 400 €	147 000 €	-
Estimation haute	112 000 €	65 000 €	35 000 €	247 000 €	212 000 €
Estimation moyenne		35 000 €	15 000 €	197 000 €	50 000 €
Estimation basse		12 000 €	13 000 €	172 000 €	25 000 €
Recettes d'investissement	161 000 €				
Aide à l'acquisition d'instruments		21 000 €	18 000 €		
Etat travaux – Région Département.	112 000 €		10 000 €		
Total	157 742 €				



**CONCLUSION**

Au terme de cette présentation, si nous ne pouvons que nous réjouir de l'évolution du Conservatoire et mesurer avec satisfaction le chemin parcouru depuis ses origines, il n'en demeure pas moins que du point de vue de la démocratisation culturelle, les attentes en matière d'enseignement artistique - et plus particulièrement d'éducation artistique et culturelle - sont toujours plus nombreuses et en perpétuelle évolution. Un constat largement partagé à l'échelle du territoire national, et qui s'inscrit plus largement dans le bilan en demi-teinte de l'action des politiques ministérielles des cinquante dernières années en faveur de la démocratisation de la culture, comme le révèlent les enquêtes successives du Département des Etudes et de la Prospective des Statistiques (DEPS) sur les pratiques culturelles des Français.

Cette observation, partagée par de nombreux experts, apparaît dans une période de crise qui, comme le souligne Pierre Moulinier à propos des politiques publiques culturelles, aura dans les années à venir des conséquences importantes en termes de restrictions budgétaires, notamment d'aides provenant d'un « Etat-Providence ». Pour l'auteur, cet échec démocratique des accès à la culture démontre une certaine usure des concepts et des principes d'actions, qui pousse les pouvoirs publics aujourd'hui « à rechercher un nouveau sens pour leur action dans le domaine culturel<sup>13</sup> ».

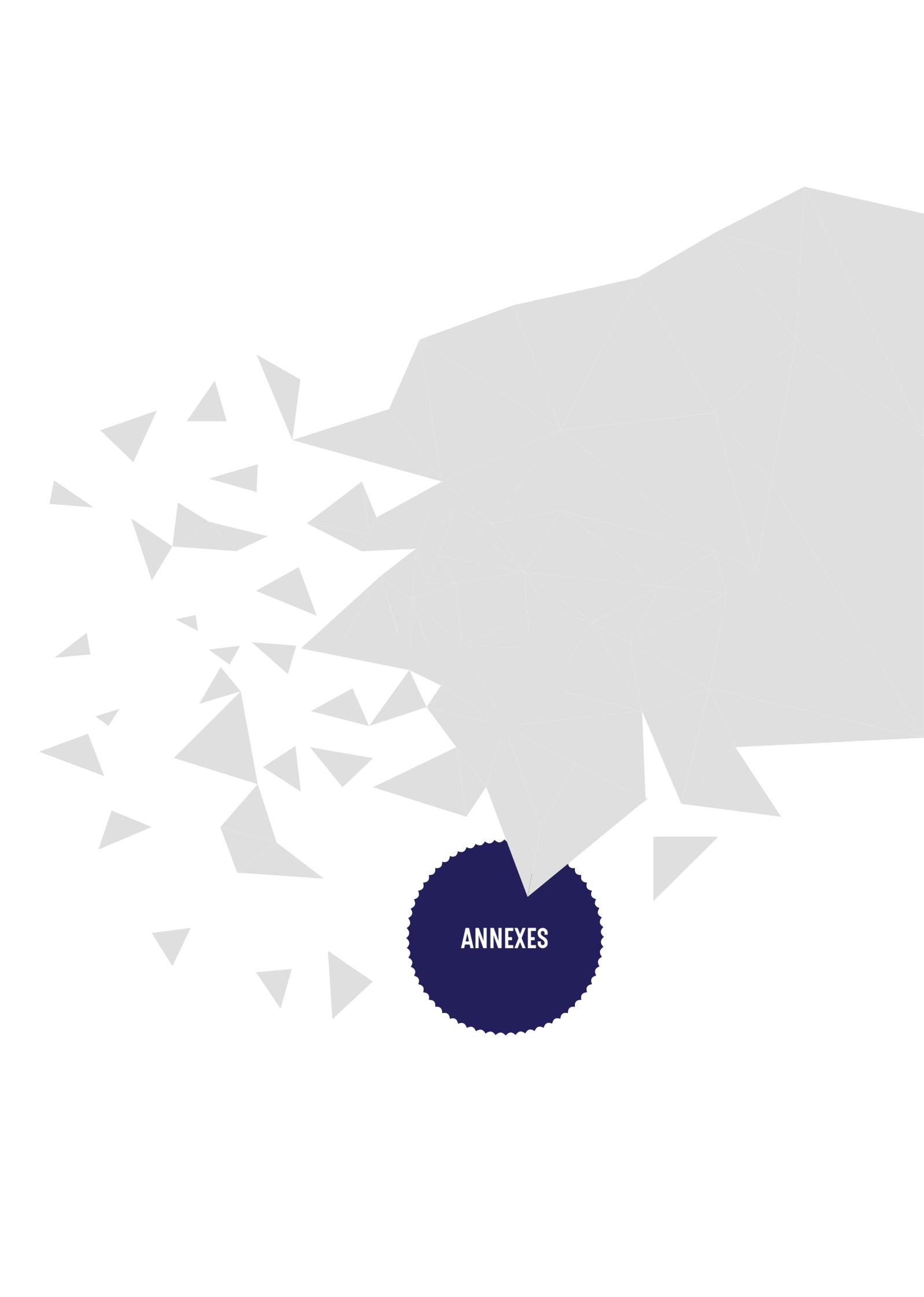
C'est pourquoi l'équipe du Conservatoire, consciente de ces enjeux démocratiques et culturels, souhaite s'engager pour les trois prochaines années dans un projet d'établissement plus global, où art et culture s'envisagent dans une dimension plus sociale, mieux adaptée à la réalité multiple de la pratique en amateur à laquelle aspirent 97 % des effectifs de nos établissements.

Dans cette perspective, le Conservatoire Intercommunal de Musique envisage de développer un programme d'actions qui, à l'horizon 2021, devrait lui permettre d'exercer les missions d'un **centre de ressources pour les pratiques musicales et d'animation de la vie culturelle du territoire**.



© Benjamin Dupé - Comme je l'entends les productions

<sup>13</sup> Moulinier Pierre, « LES POLITIQUES PUBLIQUES DE LA CULTURE EN FRANCE », coll. Que sais-je ? éd. PUF, 7<sup>ème</sup> édition mise à jour, août 2016, France.



**ANNEXES**

## Corpus législatif et nouveaux enjeux de l'enseignement artistique.

Textes de référence :

### Cadre général

- **Code général des collectivités territoriales.**
  - Article L1111-2 modifié par la LOI n°2014-173 du 21 février 2014<sup>14</sup> - art. 11, CHAPITRE Ier : Principe de libre administration, Article L1111-4 Modifié par LOI n°2017-86 du 27 janvier 2017 - art. 201<sup>15</sup> **relative à l'égalité et à la citoyenneté (1).**
- **Code de l'éducation,**
  - Décret n°2008-263 – 14 mars 2008 – art (V) relatif aux dispositions réglementaires du livre IV du code de l'éducation, Art R461-1 à R461-7, relatif aux établissements d'enseignement artistique public et à la procédure de classement.
- **LOI n°2013-595 du 8 juillet 2013 - art. 10, d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République (1)** Version consolidée au 18 septembre 2018
  - Article L121-6, Modifié par chapitre 1<sup>er</sup> Dispositions générales.
- **LOI n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales.**
  - **Décret n° 2006-1248 du 12 octobre 2006 relatif au classement des établissements d'enseignement public de la musique, de la danse et de l'art dramatique.**
- **Loi LCAP, du 7 juillet 2016, relative à la liberté de la création, de l'architecture et au patrimoine,**
  - Article 3 chapitre 1<sup>er</sup>, dispositions relatives à la liberté de création artistique,
  - Article 32 chapitre IV, promouvoir la diversité culturelle et élargir l'accès à l'offre culturelle,
  - Article 51 chapitre VI, enseignement artistique spécialisé, enseignement supérieur de la création artistique et de l'architecture.
- **Loi NOTRe, du 7 août 2015 relative à la nouvelle organisation territoriale de la République.**
  - Article 103, Chapitre IV : Compétences partagées dans le domaine de la culture, du sport, du tourisme, de la promotion des langues régionales et de l'éducation populaire et regroupement de l'instruction et de l'octroi d'aides ou de subventions.
- **Statuts de la Communauté de Communes du Pays d'Apt Luberon, version 5,** délibération du conseil communautaire du 21/12/2017.

### L'enseignement artistique spécialisé et l'éducation culturelle.

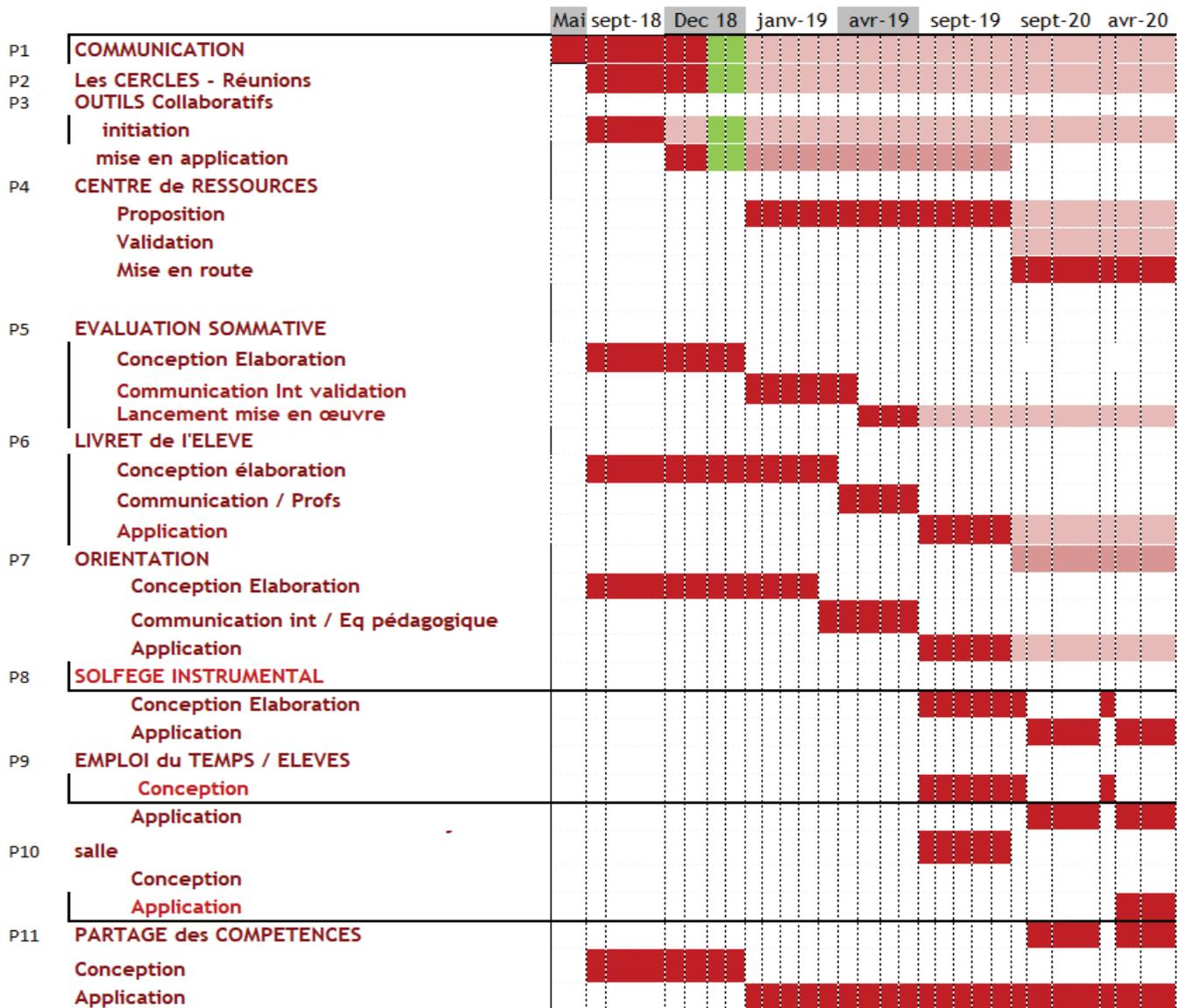
- **La Charte de l'enseignement artistique spécialisé en danse, musique et théâtre de 2001.**
- **Schéma d'orientation 2008, Ministère de la Culture et de la Communication.**
- **Schéma départemental de l'enseignement artistique (SDEA).**
  - Le Conseil départemental de Vaucluse soutient l'enseignement musical depuis 1982 et a adopté son premier Schéma des enseignements artistiques en 2007.

<sup>14</sup> LOI n° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine (1)

<sup>15</sup> LOI n° 2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté (1)

<sup>16</sup> LOI n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République (1)

- **Charte de l'éducation artistique et culturelle (HCEC), 2016.**
- **Charte nationale : la dimension éducative et pédagogique des résidences d'artistes.**
  - Circulaire n° 2010-032 du 5-3-2010 -MEN - DGESCO B2-3 / AGR – MCC.
- **Rapport Sandrine Doucet** (Députée de Gironde, membre de la commission affaires cultures à l'Assemblée Nationale), *Les nouveaux territoires de l'éducation artistique et culturelle*, janvier 2016.



20<sup>18</sup>  
21

**LE CONSERVATOIRE** UN CENTRE  
DE RESSOURCES POUR LES PRATIQUES MUSICALES ET  
D'ANIMATION DE LA VIE CULTURELLE DU TERRITOIRE



**CONSERVATOIRE DE MUSIQUE**  
A RAYONNEMENT INTERCOMMUNAL PAYS D'APT LUBERON



AVENUE PHILIPPE DE GIRARD  
84400 APT - 04 90 75 36 01  
conservatoire@paysapt-luberon.fr  
www.conservatoiredemusiquepaysaptluberon.fr

